

# RAPPORT D'ACTIVITÉ **2019**



Communauté Lesneven  
Côte des Légendes  
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

Chaque année, le rapport d'activité est élaboré dans la perspective de dresser une synthèse des politiques publiques conduites par les élus de la CLCL. 2019 étant la dernière année du mandat électoral 2014/2020 cette retrospective fait écho aux projets et actions menées par les élus précédents.

De manière non exhaustive, les missions des services communautaires sont ainsi présentées de façon structurée autour des différents pôles de direction la gouvernance et ressources, le technique et l'environnement, le développement du territoire et l'équité sociale. Les services satellites dépendant de la collectivités y sont également présents tout comme les actions menées avec d'autres collectivités telles que le Pôle métropolitain de Brest dans le cadre de la coopération et le partenariat.

Cette synthèse transversale est aussi l'occasion d'apprécier le travail des agents des services communautaires au nom de l'intérêt général. Qu'ils en soient ici remerciés.

Ce support est également pensé de manière lisible afin d'être accessible aux habitants (téléchargeable sur [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh)) et représentants communaux lorsque présenté au sein des différents conseils municipaux des communes membres de la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL).

Directrice de la publication : Claudie Balcon  
Rédaction : Services de Communauté Lesneven Côte des Légendes  
Conception graphique : Service communication  
Crédit photos : CLCL - Pixabay - Freepik

# Sommaire

04 > 11

## COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES

Le territoire / Le fonctionnement / Les élus  
Les projets 2019

12 > 21

## PÔLE RESSOURCES

Ressources humaines  
Finances / Commande publique  
Communication

22 > 35

## PÔLE TERRITOIRE

Aménagement du territoire  
Développement économique

36 > 51

## PÔLE TECHNIQUE

Bâtiment  
Système d'information géographique (SIG)  
Service d'élimination des déchets (SPED)  
Assainissement non collectif (SPANC)  
Abattoir communautaire  
Environnement

52 > 63

## PÔLE SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)  
Coordination Enfance-Jeunesse  
Conseil Intercommunal de Sécurité et de  
Prévention de la Délinquance (CISPD)  
Contrat Local de Santé (CLS)  
Maison de Services Au Public (MSAP)

64 > 75

## SERVICES SATELLITES

Pôle aquatique intercommunautaire  
Centre Socioculturel Intercommunal  
Maison de l'emploi / Office de tourisme

76 > 79

## PARTENARIAT

Pôle métropolitain de Brest

## LE TERRITOIRE

### 14 Terres de légendes

Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), la communauté a été créée en 1994 par arrêté préfectoral. Elle a pour objet d'associer ses communes membres au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace en milieu rural et littoral.

La communauté de communes a changé de nom en janvier 2017, auparavant communauté de communes du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes, pour devenir la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL).

Cette même année, Brignogan-Plages et Plounéour-Trez ont fusionné portant le nombre de communes du territoire à 14.



### | LES CHIFFRES DE L'ANNÉE |

**202 km<sup>2</sup>**

SUPERFICIE

**28 146 habitants**

AU 31 DÉCEMBRE 2018

**126 326 €**

TAXE DE SÉJOUR

**3 421 923 €**

TAXE D'HABITATION

**66 /HAB**

ECOURS DE LA DETTE

**1 623 662€ €**

COTISATION FONCIÈRE  
DES ENTREPRISES -CFE

**COMMUNAUTÉ  
LESNEVEN  
CÔTE DES  
LÉGENDES**

## Les compétences communautaires

La CLCL est titulaire, par la volonté de ses communes membres, et en leur lieu et place, de compétences qui lui permettent de conduire sa mission de développement, d'aménagement et de cohésion sociale de l'ensemble de son territoire.

### COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



#### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Actions de développement économique,  
Gestion et exploitation de l'abattoir public,  
Zones d'activités communautaires,  
Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire



#### DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Sous l'égide de l'office de tourisme Lesneven Côte des Légendes, en lien avec Brest Terres Océanes



#### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

SIG / Scot  
Infrastructures de réseaux de communication électroniques  
Pan Local d'Urbanisme intercommunal - PLUI  
Aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage  
Prévention des inondations et submersions marines



#### ELIMINATION ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Service public d'Élimination des Déchets (SPED)

### COMPÉTENCES OPTIONELLES



#### VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



#### EQUIPEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET SOCIOÉCONOMIQUES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Pôle aquatique Abers Lesneven,  
salle Kerjézéquel, espace Kermaria,  
centre socioculturel, centre de secours et d'incendie



#### POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

PLH, PIG et actions associées



#### CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Gestion et animation de l'épicerie solidaire et de logements temporaires dans un dispositif départemental, évaluation des besoins sociaux, relations avec les partenaires et instances



#### MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

multi-sites (création et gestion)



#### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Programme Breizh Bocage  
Lutte contre les algues vertes

### COMPÉTENCES FACULTATIVES



#### CULTURE ET PATRIMOINE

Favoriser l'accès et la sensibilisation à la culture, promouvoir des manifestations culturelles, le patrimoine et l'identité du territoire



#### SPORT

Promotion des activités sportives des jeunes, des manifestations et sport de haut niveau, des activités nautiques scolaires



#### TRANSPORTS SCOLAIRES

Transport vers les écoles élémentaires et les centres nautiques



#### ASSAINISSEMENT

Service public d'assainissement non collectif (SPANC)



#### COHÉSION SOCIAL

Coordination Enfance Jeunesse, Emploi insertion, Gérontologie, Prévention de la délinquance, Santé

# Les instances communautaires

Trois grandes instances régissent la vie de la collectivité : les commissions de travail, le bureau communautaire et le conseil communautaire. En parallèle, se tiennent des commissions permanentes qui donnent les orientations politiques.

## LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Elles sont le point d'entrée des dossiers et des projets qui sont instruits à la communauté de communes. Elles sont spécialisées dans un domaine défini et sont chargées d'assurer la préparation des décisions de l'assemblée délibérante. Huit commissions permettent de mettre en place de multiples projets pour le territoire :

<b>Emploi, solidarité, Centre Intercommunal d'Action Sociale</b> – Vice-présidente : Françoise Briand	<b>Enfance-jeunesse, voile scolaire</b> – Vice-président : Raphaël Rapin	<b>Finances Marchés, publics, contrats</b> – Vice-président : Yvon Thomas	<b>Aménagement, habitat, transport</b> – Vice-présidente : Charlotte Abiven
<b>Développement économique</b> – Vice-président : Joël Marchadour	<b>Tourisme, Meneham, communication, Très Haut Débit</b> – Vice-président : Pascal Goulaouic	<b>Environnement, abattoir</b> – Vice-président : Christophe Bèle	<b>Travaux, équipements communautaires, évènementiel</b> – Vice-Président : Yves Quinquis

## LA COMMISSION PERMANENTE

Anime et coordonne les travaux des commissions placées sous la direction de chaque vice-président. C'est une instance qui donne les orientations politiques et arbitre les choix effectués dans les commissions de travail. Elle n'a pas de pouvoir de délibération. La commission permanente se compose de 9 conseillers communautaires qui sont : le président ainsi que les 8 vice-présidents. Elle se réunit chaque 3e lundi du mois à la demande du président, M. Bernard Tanguy.



> En 2019 :

**7 RÉUNIONS**

## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est autorisé à exercer des compétences déléguées par le conseil communautaire. Le bureau a un pouvoir décisionnel du fait de la délégation du conseil communautaire. Il instruit et prépare les différents dossiers à soumettre à la délibération du conseil. Il s'informe sur les travaux des commissions. 16 conseillers communautaires composent le bureau : les vice-présidents (qui sont également maires) + maires (la commune de Lesneven est représentée par Madame Briand et Monsieur Quinquis, adjoints). Le bureau communautaire se réunit chaque 1er lundi du mois à la demande du président, M. Bernard Tanguy.



**12 SÉANCES  
32 DÉLIBÉRATIONS**

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

C'est l'organe décisionnel de la communauté de communes, à l'image des conseils municipaux pour les communes. Il s'agit d'un organe délibérant qui examine les propositions du bureau et des commissions. Par délibération, elles deviennent exécutoires. L'assemblée plénière est composée de 46 conseillers communautaires représentant les 14 communes du territoire : 39 titulaires + 7 suppléants. Le conseil communautaire se réunit au moins une fois par trimestre à l'initiative du président, M. Bernard Tanguy. Les citoyens peuvent y assister librement.



**8 RÉUNIONS  
155 DÉLIBÉRATIONS**

# LES ÉLUS

## 46 conseillers communautaires

Depuis les 23 et 30 mars 2014 les citoyens ont élus à l'aide d'un même bulletin de vote leurs représentants municipaux et communautaires. La Communauté Lesneven Côte des Légendes regroupe 14 communes représentées par 39 élus titulaires + 7 suppléants.

<b>GOULVEN</b> Yves ILLIOU Gilles LE DROFF	<b>LE FOLGOËT</b> Bernard TANGUY Odette CASTEL Guy MONOT Yolande TANGUY	<b>PLOUIDER</b> René PAUGAM Marylène LAGADEC Guy Mordret
<b>GUISSÉNY</b> Raphaël RAPIN Herveline CABON Pascal LORGERÉ	<b>LESNEVEN</b> Claudie BALCON Françoise BRIAND Yves QUINQUIS Claire CHAPALAIN Pascal CORNIC Nicolas KERMARREC Isabelle QUILLÉVÉRE Prosper QUELLEC Alexis BONENFANT Ghislaine MESSAGER	<b>PLOUNÉOUR- BRIGNOGAN- PLAGES</b> Pascal GOULAOUIC Jean-Clément ZION Marie-Françoise BUORS
<b>KERLOUAN</b> Charlotte ABIVEN Christian COLLIOU Gérard MITCHOVITCH	<b>KERNILIS</b> Pierre ADAM Sandra ROUDAUT	<b>SAINT-FRÉGANT</b> Cécile GALLIOU Agnès SALAÜN
<b>KERNOUËS</b> Christophe BÈLE Ronan TIGRÉAT	<b>KERNARVILY</b> Yvon THOMAS Jean-François GUENNOC	<b>SAINT-MÉEN</b> Jacques CROGENNEC Jean-Pierre MADEC
	<b>PLAUDANIEL</b> Joël MARCHADOUR Marie-Paule ABIVEN Bertrand LAOT Marie-Pierre LOAEC Joël PINVIDIC	<b>TRÉGARANTEC</b> Agnès JAOUEN Georges LE VERGE



# 2019 EN IMAGES



## JANVIER

RÉUNION DU 1<sup>ER</sup> COMITÉ DE PILOTAGE SUR L'ÉTUDE DU TRANSFERT DE COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT

## MARS

RÉUNION DE PRÉSENTATION DU PLUI-H AUX HABITANTS



## AVRIL

1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION DES JOURNÉES DE LA PRÉVENTION A DESTINATION DES SCOLAIRES



## JUIN

SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

**JULLET**  
DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'HÔTEL COMMUNAUTAIRE



## SEPTEMBRE

FÊTE DE L'ÉCONOMIE LOCALE #2



## NOVEMBRE

LA FINALISTE CLCL REMPORTE LES TRÉTEAUX CHANTANTS DU PAYS DE BREST

## DÉCEMBRE

PLANTATION D'ARBRES PAR LE PROGRAMME BREIZH BOCAGE



# RESSOURCES HUMAINES

## Organigramme au 31/12/2019

Sous l'autorité du Président, Bernard Tanguy, les services communautaires sont organisés en 4 pôles à savoir, le pôle technique, ressources, services à la population et cohésion sociale et le pôle territoire, l'ensemble des pôles étant supervisé par la direction.

### DIRECTION

**Françoise LE FUR**  
Directrice Générale des Services

Céline SPARFEL  
Assistante de direction

Solenne QUÉRÉ  
Chargée de communication

### PÔLE TERRITOIRE

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Caroline CÉVAËR  
Responsable

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Victor BARDON  
Responsable

AUTORISATION DU DROIT DES SOLS  
- MUTUALISÉ AVEC LANDERNEAU -

Julien BIENVENU  
Philippe RANNOU  
Instructeurs

### PÔLE TECHNIQUE

**Hugues BULLIER**  
Directeur

#### BÂTIMENT

Jean-Philippe GOUEZ  
Responsable

Lionel ABIVEN  
THIBAULT MEAR

Agents de maintenance et d'entretien

Patricia DROFF

Agent d'entretien, logistique

#### SERVICE

##### D'INFORMATION

##### GÉOGRAPHIQUE- SIG

Corentin CHARLOT  
Géomaticien/Référent informatique

#### VOIRIE

Ronan L'HOSTS

Gestionnaire mis à disposition par le  
Syndicat Intercommunal de l'Assainissement  
Collectif (SIAC) Guissény-Kerlouan

### PÔLE RESSOURCES

**Brigitte TRANVOUEZ**  
Directrice

#### ACCUEIL ET ADMINISTRATIF

Elisabeth EDERN

Agent d'accueil

Gwendoline VLAEMYNCK

Gestionnaire SPAAL / Kerjézéquel

#### COMMANDE PUBLIQUE

Stéphane RABILLARD

Responsable

#### FINANCES

Corinne LE ROY

Responsable

Annie LE MENN

Céline RIVOALEN

Comptables

#### RESSOURCES HUMAINES

Marielle LE VEZO

Responsable

Maryvonne GUENNOG

Gestionnaires

### PÔLE SERVICES À LA POPULATION & COHÉSION SOCIALE

**Éléonore HERVÉ**  
Directrice

#### COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

Solène MADEC

Responsable

Isabelle JAN

Animatrice

Laurianne VOISIN

Animatrice Point Information Jeunesse (PIJ)

#### CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - CISPD

Johanna DESPRÉ

Animatrice CISPD et Enfance-Jeunesse

#### CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS

Delphine ABIVEN

Gestionnaire

Stella DELIGNE

Assistante CIAS

Référente Contrat Local de Santé (CLS)

## PÔLE RESSOURCES

#### ABATTOIR COMMUNAUTAIRE

Marc BIHAN-POUDEC

Responsable

André BIANÉIS

André MANACH

Pierre KERBRAT

Abatteurs

#### SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Guillaume HERRY

Nicolas LE LOSTEC

Contrôleurs

#### ESPACES NATURELS

Emmanuelle LE GAD

Coordinatrice Breizh bocage,

animatrice Gestion des Milieux Aquatique

Anthony MOMAUD

Coordinateur Bissins Versants

Noémie FLOCH

Chargée de Prévention des Inondations

#### SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS - SPED

Marylène KERBS-TANGUY

Responsable

ACCUEIL ET ADMINISTRATIF

Mélanie STOURM

Agents d'accueil et administratif

Éléa DREZEN

Ambassadrice du tri

COLLECTE

Charles INISAN

Responsable

Bernard ABIVEN / Patrick BOURHIS

Franck CASTREC / Anthony JESTIN

Anthony LÉOST / Bernard LÉOST

Joël QUÉMÉNEUR / Gaëtan QUÉRÉ

Eric MALGORN / Jean-François PENGAM

Agents de collecte et de déchèterie

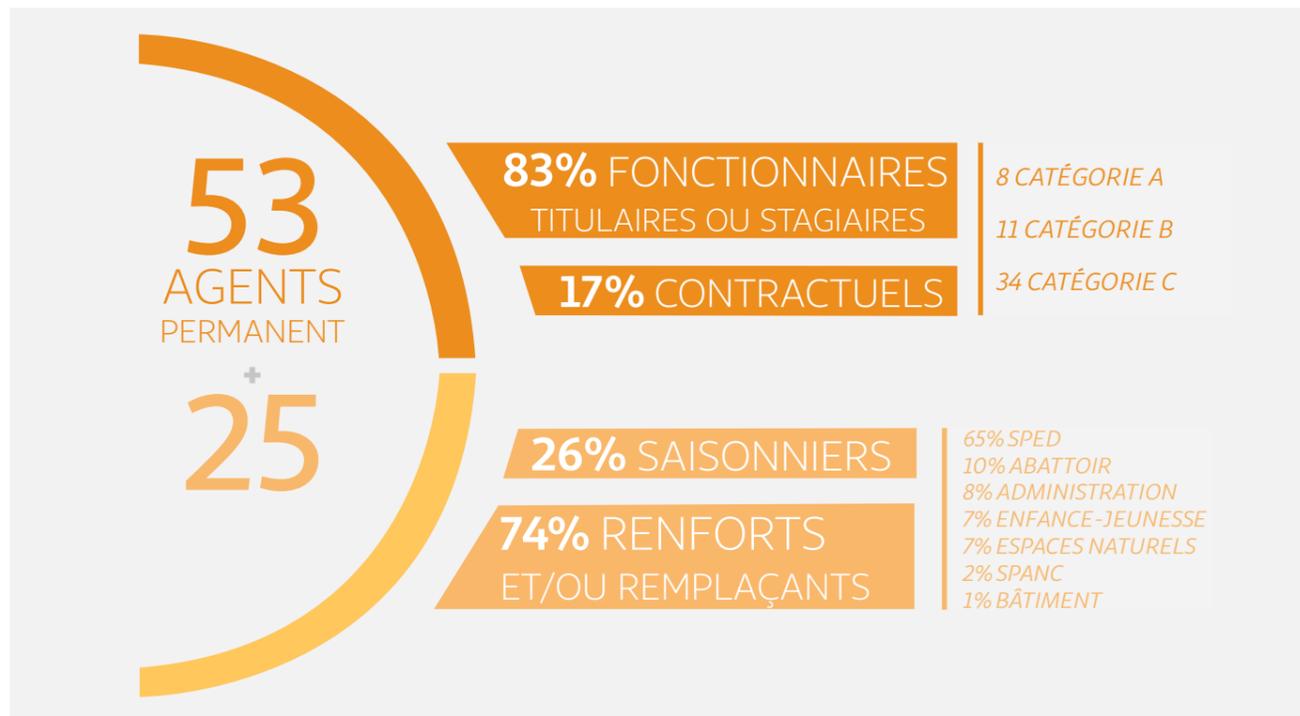
MAINTENANCE - TRAVAUX

François BREUER

Agent de maintenance

## Effectifs des agents au 31/12/2019

Au 31 décembre 2019, la CLCL emploie 53 agents permanents exerçant leurs missions dans les différents services de la collectivité. Les fonctionnaires titulaires ou stagiaires représentaient 44 agents et les contractuels sur emploi permanent 9 (soit 1 en contrat de droit privé). La communauté a également complété ses équipes en recrutant 25 contractuels à temps de travail et périodicité d'emploi variables pour assurer les remplacements et les demandes de renfort occasionnel ou saisonnier.



7 ARRIVÉES



DÉPARTS 3



47,2%



52,8%



44 ANS  
EN MOYENNE

97 JOURS

DE FORMATION

31 AGENTS

### | MONTÉE EN PUISSANCE DU SERVICE COMMUN RH

Après la gestion de la paie et carrière en 2018 pour les communes de Lanarvily et Lesneven, le Service Commun des Ressources Humaines (SCRH) a pris en charge la gestion des absences, maladies ou accidents et recrutements pour l'année 2019.

D'autres communes ont souhaité elles aussi intégrer le service en 2020. Pour cela, une partie du temps du service RH a également été consacrée à la préparation de leur adhésion. Les communes concernées étaient : Guissény, Ploudaniel, Plounéour Brignogan Plages, St Frégant et Trégarantec

## Évolution du mode et de l'organisation de travail

### | MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME INFORMATISÉ DE GESTION DU TEMPS

Lancée au mois de juin, la badgeuse virtuelle Kelio permet aux agents d'enregistrer leurs heures d'arrivée et de départ du lieu de travail à l'aide d'un ordinateur ou smartphone. Cette plateforme permet d'assurer le suivi des horaires quotidiens, de calculer le temps de travail effectif mais aussi de saisir les demandes d'absence directement sur leur ordinateur et non plus sur papier, ce qui facilite la gestion des absences pour les agents du service Ressources Humaines.



Grâce à Kelio, après une phase d'expérimentation débutée au mois de juin, les agents travaillant dans les locaux de l'hôtel communautaire ont depuis le mois d'octobre adopté un régime d'horaires variables. Cette nouveauté permet aux agents d'ajuster, suivant leur cumul du temps de travail effectif, leurs heures d'arrivée et départ dans les locaux de l'hôtel communautaire en dehors des plages d'horaires fixes de présence (9h30 > 11h30 et 14h00 > 16h00).

### | INTÉGRATION DU TÉLÉTRAVAIL

Mis en place depuis le mois novembre 2019, le télétravail est possible en raison de deux jours maximum par semaine aux agents de la CLCL excepté pour les postes ayant vocation à recevoir quotidiennement du public. Le télétravail est accepté d'un commun accord entre l'agent et son supérieur hiérarchique.

Le télétravailleur doit se tenir à disposition et être joignable a minima pendant les plages fixes (9h30-11h30 et 14h-16h) par téléphone ou par messagerie électronique. Les différents travaux doivent être rendus dans les mêmes conditions de délais et de qualité que s'ils étaient exécutés dans les locaux de la CLCL. L'activité durant les jours de télétravail fait l'objet d'une programmation et d'un compte-rendu selon les activités.

### | CRÉATION DU COMITÉ TECHNIQUE (CT) ET DU COMITÉ D'HYGIÈNE DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Ayant franchi le cap des 50 agents au 1er janvier 2019, la création des CT et CHSCT communs à la CLCL et au CIAS, a été actée. Les organisations syndicales n'ont pas présenté de liste au moment des élections, aussi, un tirage au sort a été effectué parmi les agents de la CLCL le 7 novembre. Ainsi, le Comité Technique se compose de 6 représentants des élus (3 titulaires et 3 suppléants) et 6 représentants du personnel (3 titulaires et 3 suppléants), de même pour le CHSCT.

# FINANCES

## Comptes administratifs 2019

Les compétences de la Communauté Lesneven Côte des Légendes, sont retracées financièrement au travers de cinq budgets : un budget principal, un budget relatif à l'aménagement des zones d'activité économique, un budget annexe abattoir, un budget service assainissement collectif et un dernier budget concernant le service d'Élimination des déchets.

# 1 544 971€

## PARTICIPATIONS

GÉNÉRAL | 6 526 €  
AMÉNAGEMENT | 111 340 €  
HABITAT | 7 988 €  
ÉCONOMIE | 3 955 €  
EMPLOI-SOLIDARITÉ | 246 330€

DÉCHETS | 16 084 €  
ENFANCE-JEUNESSE | 166 533 €  
SPORT - ÉVÉNEMENTIEL | 450 735 €  
TOURISME | 526 592 €  
ENVIRONNEMENT | 8 888 €

63 250 € | GÉNÉRAL  
- € | AMÉNAGEMENT  
59 448 € | HABITAT  
124 400 € | ÉCONOMIE  
10 000 € | EMPLOI-SOLIDARITÉ

- € | DÉCHETS  
191 345 € | ENFANCE-JEUNESSE  
23 121 € | SPORT - ÉVÉNEMENTIEL  
- € | TOURISME  
5 000 € | ENVIRONNEMENT

# 476 564€

## SUBVENTIONS

### BUDGET PRINCIPAL

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER	TOTAL
RECETTES	10 619 322,32	6 134 235	16 753 557,32	848 775	<b>17 602 332,32 €</b>
DÉPENSES	10 401 166,76	2 566 526,13	12 967 692,89	3 827 224	<b>16 794 916,89 €</b>
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	218 155,56	3 567 708,87	3 785 864,43	- 2 978 449	<b>807 415,43 €</b>
RÉSULTAT REPORTÉ	1 527 172,45	2 063 507,73	3 590 680,18		<b>3 590 680,18 €</b>
RÉSULTAT CLÔTURE	<b>1 745 328,01</b>	<b>5 631 216,60</b>	<b>7 376 544,61</b>	<b>- 2 978 449</b>	<b>4 398 095,61 €</b>

### ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (ZAE)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER	TOTAL
RECETTES	1 269 169,31	1 623 269,90	2 892 439,21		<b>2 892 439,21 €</b>
DÉPENSES	1 269 169,31	1 145 899,41	2 415 068,72		<b>2 415 068,72 €</b>
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		477 370,49	477 370,49		<b>477 370,49 €</b>
RÉSULTAT REPORTÉ		- 3 302 066,46	- 3 302 066,46		<b>- 3 302 066,46 €</b>
RÉSULTAT CLÔTURE		<b>- 2 824 695,97</b>	<b>- 2 824 695,97</b>		<b>- 2 824 695,97 €</b>

### ABATTOIR PUBLIC

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER	TOTAL
RECETTES	259 128,14	66 325,72	325 453,86		<b>325 453,86 €</b>
DÉPENSES	277 868,21	71 047,50	348 915,71	3 995	<b>352 910,71 €</b>
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 18 740,07	- 4 721,78	- 23 461,85	- 3 995	<b>- 27 456,85 €</b>
RÉSULTAT REPORTÉ	22 996,14	242 408,43	265 404,57		<b>265 404,57 €</b>
RÉSULTAT CLÔTURE	<b>4 256,07</b>	<b>237 686,65</b>	<b>241 942,72</b>	<b>- 3 995</b>	<b>237 947,72 €</b>

### SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER	TOTAL
RECETTES	98 062	14 162,70	112 224,70		<b>112 224,70 €</b>
DÉPENSES	116 422,13	1 535,76	117 957,89		<b>117 957,89 €</b>
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 18 360,13	12 626,94	- 5 733,19		<b>- 5 733,19 €</b>
RÉSULTAT REPORTÉ	49 232,08	2 289,17	51 521,25		<b>51 521,25 €</b>
RÉSULTAT CLÔTURE	<b>30 871,95</b>	<b>14 916,11</b>	<b>45 788,06</b>		<b>45 788,06 €</b>

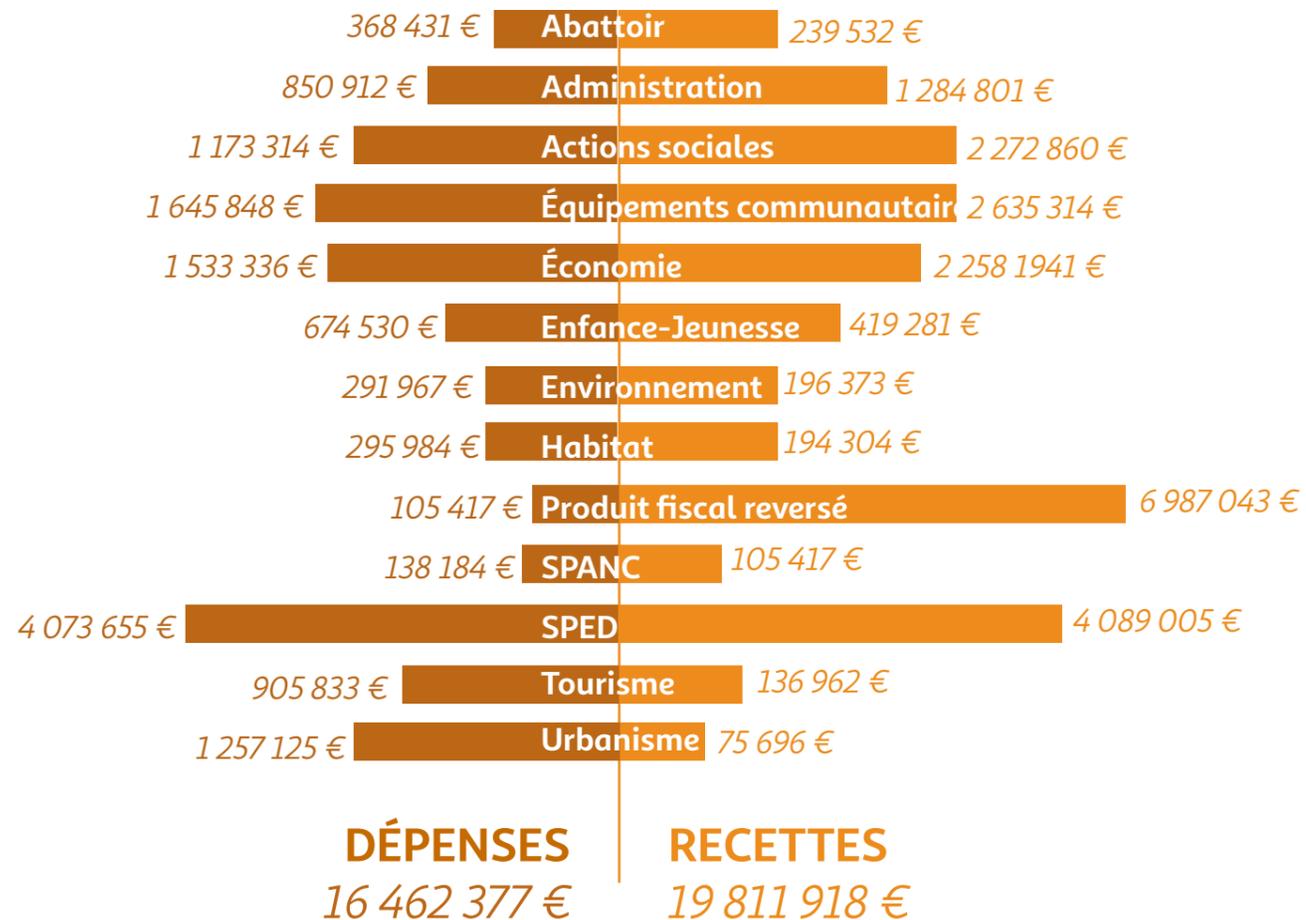
### SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS (SPED)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER	TOTAL
RECETTES	2 733 324,94	1 628 158,50	4 361 483,44	66 619,04	<b>4 428 102,48 €</b>
DÉPENSES	2 909 435,30	1 442 136,16	4 351 571,46	68 446,99	<b>4 420 018,45 €</b>
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 176 110,36	186 022,34	9 911,98	- 1 827,95	<b>8 084,03 €</b>
RÉSULTAT REPORTÉ	348 499,15	533 932,66	882 431,81		<b>882 431,81 €</b>
RÉSULTAT CLÔTURE	<b>172 388,79</b>	<b>719 955</b>	<b>892 343,79</b>	<b>- 1 827,95</b>	<b>890 515,84 €</b>

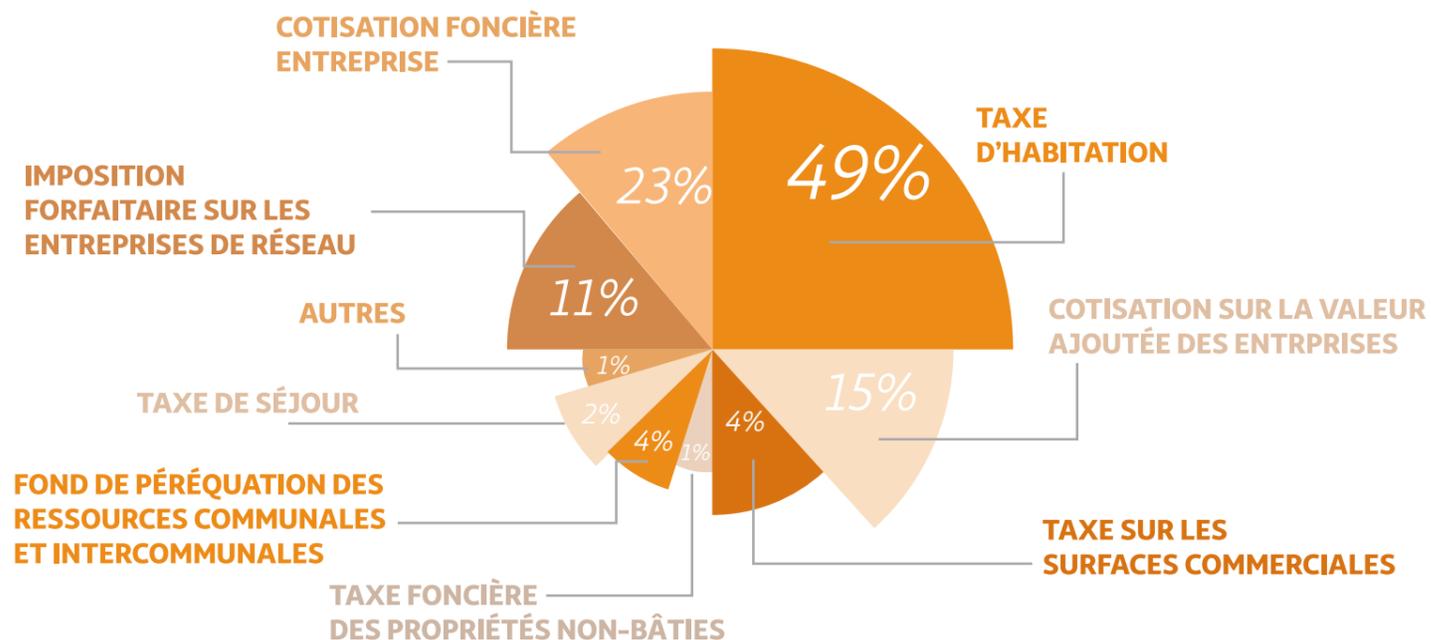
### BUDGET CONSOLIDÉ

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER	TOTAL
RECETTES	14 979 006,71	9 466 151,82	24 445 158,53	915 394,04	<b>25 360 552,57 €</b>
DÉPENSES	14 979 006,71	5 227 144,96	20 201 206,67	3 899 665,99	<b>24 100 872,66 €</b>
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	4 945	4 239 006,86	4 243 951,86	- 2 984 271,95	<b>1 259 679,91 €</b>
RÉSULTAT REPORTÉ	1 947 899,82	- 459 928,47	1 487 971,35		<b>1 487 971,35 €</b>
RÉSULTAT CLÔTURE	<b>1 952 844,82</b>	<b>3 779 078,39</b>	<b>5 731 923,21</b>	<b>- 2 984 271,95</b>	<b>2 747 651,26 €</b>

## Bilan par services



## Produit Fiscal Brut par catégorie d'impôts



## Politique de fonds de concours

Selon les dispositions de l'article L.5216-5 VI du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) : « Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre un EPCI à fiscalité propre et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours ».

Le versement de fonds de concours doit s'analyser comme une exception aux principes de spécialité et d'exclusivité des compétences de l'EPCI. Ce qui signifie que par ce dispositif, l'EPCI intervient dans un domaine où il n'est pas compétent, c'est d'ailleurs une des raisons d'être de ce dispositif dérogatoire. Ce versement demeure illégal pour les autres formes de coopération intercommunale autre qu'EPCI (syndicat principalement).

S'agissant des fonds de concours attribués en investissement, une deuxième limite est posée par l'article L.1111-10 du CGCT : toute collectivité territoriale ou tout groupement de collectivités territoriales, maître d'ouvrage d'une opération d'investissement, assure une participation minimale au financement de 20% du montant total des financements apportés par des personnes publiques à ce projet.

Les financements issus de mécénat ou versés par des organismes de droit privé chargés d'une mission de service public (CAF par exemple) ne sont pas pris en compte dans le calcul de cette participation minimale. S'agissant des fonds de concours attribués en fonctionnement, ils ne peuvent financer que des dépenses de fonctionnement afférentes à un équipement. Ils ne peuvent donc pas contribuer au financement d'un service public rendu au sein d'un équipement.

### FONDS DE CONCOURS ATTRIBUÉS EN 2019

COMMUNE	NATURE	MONTANT
KERLOUAN	Réhabilitation presbytère	100 000€
	Structure modulaire complexe sportif de Lanveur	10 000 €
KERNILIS	Travaux aménagement des routes Kérides et Kerbrat	29 650 €
LESNEVEN	Travaux de mise en accessibilité rue de la Marne	100 000€
LE FOLGOËT	Extension classes école publique Paul Gauguin	10 000€
PLOUIDER	Aménagement RD125 - en traversé d'agglomération	100 000 €
	Implantation espace de loisirs (city park)	10 000€
<b>TOTAL</b>		<b>359 650 €</b>

### FONDS DE CONCOURS VERSÉS EN 2019

COMMUNE	NATURE	MONTANT
GUISSÉNY	Restaurant le Puits	100 000€
KERLOUAN	Réhabilitation presbytère	30 000 €
KERNOUËS	Aménagement abords de la mairie	29 757,60 €
PLOUDANIEL	Extension maison de l'enfance	30 000 €
	Maison médicale (acompte N°2)	50 000 €
PLOUIDER	Aménagement RD125 - en traversé d'agglomération	80 000 €
SAINT-MÉEN	Aménagements du bourg	22 827,30 €
	Espace de loisirs	10 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>352 584,90 €</b>

# COMMANDE PUBLIQUE

Le service commande publique créé en 2014 travaille en transversalité avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de l'achat. Il a pour mission principale le suivi administratif et financier des procédures, marchés publics et délégations de service public, venant en appui aux autres services communautaires.

Son rôle est aussi de faciliter l'accès à la commande publique des entreprises par le biais de mesures telles que l'harmonisation des pièces en lien avec d'autres collectivités du Finistère. Enfin, il assure une veille juridique constante dans un contexte d'évolution réglementaire.

Le service commande fait également partie du programme d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO). Cette cellule apporte son appui technique, juridique et financier aux communes membres qui le souhaitent pour la réalisation de leurs projets. En 2019, 7 332,67€ ont été facturés aux communes.

## Les marchés publics 2019

# 41

MARCHÉS  
ATTRIBUÉS  
pour un total de  
5 193 897€ HT

15% SERVICES	499 714 € HT
15% FOURNITURES	308 870 € HT
35% PRESTATIONS INTELLECTUELLES	108 800 € HT
35% TRAVAUX	4 404 513 € HT

Cette liste ne fait pas état des dossiers débutés précédemment et suivis sur l'année, ni de ceux attribués en 2020 ou ayant donné lieu à un classement sans suite, mais uniquement de ceux pour lesquels il y a eu une attribution par le service commande publique. Il faut donc rajouter à l'activité du service le suivi juridique et financier des marchés déjà en cours, la veille, les conseils aux services et élus, ainsi que l'avancement sur certains projets (exemple 100% dématérialisation). Et les missions liées à l'assistance à maitrisés d'ouvrage auprès des communes.

### EXEMPLES NON EXHAUSTIFS DE MARCHÉS RÉALISÉS EN 2019

Travaux de rénovation et l'extension du bâtiment de l'hôtel communautaire et MSAP (CLCL)



Maitrise d'œuvre pour la conception et réalisation de la muséographie/scénographie d'interprétation du site de Meneham (CLCL)

Maitrise d'œuvre pour la réhabilitation de la maison communale - Guisseny

Aménagement de la voirie communale programme 2019 - Saint-Frégant



# COMMUNICATION

Le service communication se charge de la valorisation et mise en avant des actions et services communautaires. Il agit en transversalité des pôles de direction et promeu l'image de la collectivité dans la presse ainsi que sur internet. Expliquer, promouvoir les services en direction des habitants, des élus ou des agents font partie des priorités.

## Les moyens de communication

Le service communication traduit les politiques publiques portées par la collectivité (les directions et services de la Communauté de communes), dans le but de rendre lisibles et compréhensibles les contenus pour les citoyens, en cohérence avec le projet politique porté par les élus.



### RÉDACTION ET PUBLICATIONS

**Rapports d'activités**, compte-rendu reprennant les chiffres et stratégies développées durant l'année.  
**Le XV des Légendes**, magazine communautaire  
**Newsletter économie**, lettre d'information trimestrielle à destination des entreprises du territoire.  
**Supports visuels**, création interne d'affiches, flyers et brochures présentant une action ou un service de la collectivité.

### CRÉATION DE CONTENU DIGITAL

**Site internet** : [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh), restructuration de la page d'accueil - remodulation de l'arboraison  
**Page facebook** : [@clcl.bzh](https://www.facebook.com/clcl.bzh), publications régulières et repartage - création d'événements  
**Chaine Youtube** : CLCL, réalisation de vidéos sur des compétences ou des événements  
**Page LinkedIn** : CLCL, création d'une page linkedin pour interagir sur un réseau plus professionnel

1 378 FANS   
352 PUBLICATIONS



126  
communiqués  
de presse



### RELATIONS PUBLIQUES

**Bulletins d'informations municipaux** - Relais hebdomadaire des informations / actions menées par la CLCL auprès des 14 communes de la collectivité.  
**Presse écrite et radio locale** - Conférences de presse organisées avec les correspondants locaux d'Ouest France, du Télégramme ou de quotidiens spécialisés.

### SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Après avis des commissions compétentes, les événements promouvant l'image du territoire peuvent faire l'objet de subventions financières.

28 000€  
de subventions versées

## Programme d'Intérêt Général - PIG

Le programme PIG, mis en place à l'échelle des trois communautés Lesneven- Abers-Iroise depuis 2014, s'est poursuivi en 2019, avec les mêmes objectifs :

AMÉLIORATION  
ÉNERGÉTIQUE  
DES LOGEMENTS

ADAPTATION  
DES LOGEMENTS  
pour les personnes en  
perte d'autonomie  
(personnes handicapées  
et/ou vieillissantes)

LUTTE CONTRE  
L'HABITAT INDIGNE  
ET TRÈS DÉGRADÉ  
des propriétaires occupants  
et des propriétaires bailleurs

A noter que plusieurs objectifs peuvent être atteints lors d'une même opération.

**250** PRISES DE  
CONTACTS  
*Contre 160 en moyenne depuis 2014*

DOSSIERS 2019 DOSSIERS 2018



L'année 2019 a été marquée par un nombre de contacts très satisfaisant (250 contacts), largement supérieur aux années précédentes. Cette année est également marquée par un nombre de dépôt important après une baisse en 2018. Au total, 93 dossiers ont été déposés par les ménages, dont 87 dans le cadre de l'ANAH et 6 uniquement Communauté de Communes, soit l'année la plus prolifique en terme de dossier. A noter que le territoire se distingue par le nombre de dossier déposé le plus important à l'échelle des 3 territoires sur cette année 2019.

**PÔLE  
TERRITOIRE**

### BILAN GLOBAL DU PIG 2014-2019

2019 marque la fin de ce programme, après 6 années de mise en œuvre. Sur l'ensemble du territoire couvert par le PIG (CCPI, CCPA et CLCL) ce sont donc près de 3 500 contacts qui ont eu lieu permettant d'engager plus de 19 Millions d'euros de travaux, subventionnés à hauteur de 46 % en moyenne. Ce qui représente plus d'1 Million d'euros de la part des collectivités.

A l'échelle de la CLCL, cela se traduit par 1120 contacts pour 441 dossiers déposés. Ce sont ainsi 6 732 146€ d'engagés en termes de travaux sur le territoire sur ces 6 ans grâce à ce programme. En moyenne les ménages ont été aidés à hauteur de près de 43 % soit un total de 2 879 874 € dont 424 286 € de la part de la collectivité.

Consommation moyenne du  
logement avant travaux

**457 kwh/an**

Consommation moyenne du  
logement après travaux

**271 kwh/an**

Ces travaux ont  
permis d'économiser  
**4 489 900 Kwh/an**

# Programme Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat - PLUi-H

Le PLUi-H est un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire. Il construit un projet de développement respectueux de l'environnement, et le formalise dans des règles d'utilisation du sol. Le travail d'élaboration du PLUi-H s'est poursuivi tout au long de l'année 2019 avec différents temps forts :

## SAMEDI 2 MARS 2019

Présentation des principaux éléments du diagnostic. L'ensemble des élus municipaux étaient invités et ce sont ainsi plus d'une quarantaine d'élus qui étaient présents. Cette présentation a ainsi clôturé la phase diagnostic.



### ENJEUX RESSORTIS DE CE DIAGNOSTIC

- > Croissance démographique dynamique malgré un ralentissement depuis 2012
- > Population vieillissante qui pose la question des logements et de la proximité des commerces et services
- > Territoire ayant du mal à retenir ses étudiants et jeunes actifs
- > Territoire présentant une richesse en termes de biodiversité et de qualité des paysages
- > Effet collatéral, une part de résidence secondaire importante en forte augmentation depuis 1999
- > Economiquement, un territoire plutôt autonome avec des actifs plutôt « captifs » qui s'appuie notamment sur le secteur agricole (agriculture et industrie agroalimentaire) ainsi que le commerce
- > Dynamique économique qui reste toutefois fragile comme l'a démontré la crise économique

## MARS 2019 > SÉMINAIRE PROSPECTIF

Véritable temps fort entre la phase diagnostic et PADD, cette réunion, regroupant près d'une trentaine d'élus et partenaires (DDTM, conseil départemental), a permis par le biais de différents ateliers (Mieux consommer le foncier ; Sé déplacer demain en milieu rural ; Imaginer les villes et villages de demain sur notre territoire) de se donner collectivement une vision souhaitée de notre territoire à 20 ans. Cette phase a ainsi permis d'entamer la réflexion sur les grandes orientations souhaitées en matière d'aménagement du territoire.

## LUNDI 16 DÉCEMBRE

Validation par le comité de pilotage d'une première version du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du territoire. Ce document précise l'ensemble des grandes orientations en matière d'aménagement du territoire et les objectifs en matière de moindre consommation d'espace.

### PHASES NÉCESSAIRES À L'APPROBATION DU PADD

- > 3 tables rondes en présence des élus et partenaires entre juin et septembre sur les principales thématiques du PLUI (habitat, armature territoriale, environnement, économie, ...)
- > Écriture du document à la suite de ces différentes tables rondes entre octobre et novembre 2019
- > Relecture en comité de suivi début décembre, ce document fera ensuite l'objet d'un passage devant l'ensemble des communes et devant les Personnes Publiques Associées

## MODIFICATION DE DOCUMENTS COMMUNAUX

Le territoire a approuvé l'ensemble des procédures communales encore en cours au moment du transfert de compétence en 2018. 2019 a toutefois été marquée par différentes procédures de modification de documents communaux :

- > Modification simplifiée n°2 de Plouider, approuvée le 19 décembre 2019 après une phase de mise à disposition entre le 14 octobre et le 14 novembre 2019.
- > Modification n°1 de Guissény, réalisation de l'enquête publique entre le 16 octobre et le 18 novembre 2019. Approbation en tout début d'année 2020.
- > Modification n°1 du Folgoët, réalisation de l'enquête publique entre le 16 octobre et le 18 novembre 2019. Approbation en tout début d'année 2020.

# Programme Local d'Habitat - PLH

## PLATEFORME LOCALE DE RÉNOVATION DE L'HABITAT

La réflexion autour de la configuration d'une plateforme locale de rénovation de l'habitat s'est poursuivie en 2019, pilotée par le Pays de Brest en lien avec Emergence. La configuration de la PLRH a toutefois été largement revue courant 2019 pour se recentrer autour des questions d'amélioration énergétique des logements. En effet, la gestion des espaces infos Energies ainsi que les politiques de financement contraignent les collectivités à se doter maintenant d'un SPPEL (Service Public pour la Performance Énergétique des Logements). Ce service doit comprendre a minima un premier accueil et si possible un conseil auprès des particuliers.

Au regard de cette évolution, la CLCL ainsi que plusieurs autres EPCI du Pays de Brest, ont décidé de s'appuyer sur le dispositif Tynergie, outil d'ores et déjà opérationnel et qui a démontré son efficacité sur le territoire de Brest Métropole. La CLCL s'appuiera ainsi sur un partenariat tripartite, CLCL, Emergence, Brest Métropole pour étendre ce dispositif au territoire communautaire. Cette configuration a été validée lors du conseil communautaire du 19 décembre 2019 et sera mise en place courant second semestre 2020.

## LANCEMENT D'UNE ÉTUDE SUR LA SÉDENTARISATION DES GENS DU VOYAGE PRÉSENTS SUR L'AIRE DE LESNEVEN

La CLCL avait identifié comme enjeu dans son Programme Local de l'Habitat, la question de la sédentarisation de l'aire d'accueil des gens du voyage. 2 raisons principales expliquent cette volonté :

- > l'obligation réglementaire d'avoir une aire d'accueil temporaire pour l'accueil des gens du voyage qui sont de passage sur le territoire. A l'heure actuelle, le site étant occupé en grande partie à l'année par les gens sédentarisés, il n'y a quasiment plus de place disponible pour le « passage »
- > la détérioration régulière des équipements mis à disposition (sanitaires) et le non paiement de redevance

Le bureau d'études « cadre en mission » a ainsi été retenu en octobre 2019 pour une étude lancée dès novembre. L'année 2019 a ainsi permis la réalisation de la 1ère phase diagnostic et sera poursuivie en 2020 par les propositions relatives à la sédentarisation des gens présents sur cette aire.



# Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Brest - SCoT

Après une année 2018 marquée par l'approbation d'un SCOT « obsolète » sur la partie littorale du fait de la loi ELAN, l'année 2019 a permis de se mettre en cohérence par le biais d'une modification simplifiée du document, approuvé en octobre 2019.

Cette nouvelle mouture a ainsi permis d'identifier l'ensemble des villages « densifiables » mais aussi l'ensemble des Secteurs Déjà Urbanisés au sens de la loi littorale version « ELAN ».

## VILLAGES ET AGGLOMÉRATIONS

Caractérisés par la possibilité de construire au sein du tissu urbain existant ainsi qu'en extension en continuité de l'urbanisation. Sont définis comme tel au niveau du territoire l'ensemble des centre-bourgs des communes littorales.

## VILLAGES « DENSIFIABLES »

Caractérisés par la possibilité de construire essentiellement au sein du tissu urbain existant. Ces derniers sont localisés au sein des espaces proches du rivage. Sont définis comme tel au niveau du territoire les villages suivants : Guissény (Nodeven, le Curnic), Kerlouan (Le Croazou, Lanhir Rumaout), Plouneour-Brignogan-Plage (Kerurus - Kervillo, Terre du Pont, Lanveur).

## SECTEURS DÉJÀ URBANISÉS LOCALISÉS EN DEHORS DES ESPACES PROCHES DU RIVAGE

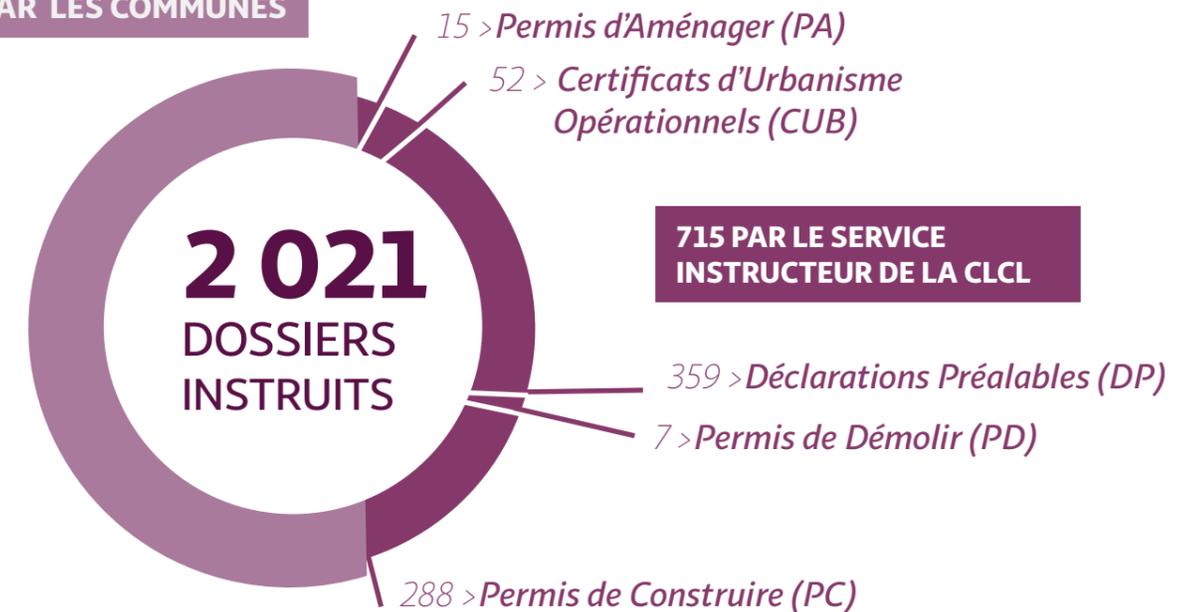
Caractérisés par la possibilité de construire au sein du tissu urbain existant et ce exclusivement à des fins d'habitat. Sont définis comme tel au niveau du territoire les secteurs suivants : Guissény (Croaz ar Gall), Kerlouan (Treas), Plouider (Pont du Chatel), Plouneour-Brignogan-Plages (La gare)

# Autorisation Droit des Sols

La loi ALUR du 24 mars 2014 a mis un terme, au 1er juillet 2015, à la mise à disposition gratuite des services instructeurs de la Direction Départementale des Territoire et de la Mer (DDTM). Ce désengagement de l'État a imposé une nouvelle organisation avec la création d'un service mutualisé entre les communautés de communes du pays de Landerneau-Daoulas et de Lesneven Côte des Légendes.

2019 est une année marquée par un accroissement du nombre de dossiers soit près de 300 dossiers supplémentaires par rapport à 2018. La quasi-totalité de cette hausse a été portée par les communes, ce qui démontre un accroissement des autorisations « simples »

1 306 PAR LES COMMUNES



# La Mobilité

Suite à différentes réflexions touchant à la mobilité que ce soit le PCAET, le PLUI, ... la CLCL a décidé d'entamer une réflexion autour d'un schéma des mobilités pour traiter spécifiquement de cette question. Une première réunion a eu lieu en novembre afin de dégager les grands enjeux et objectifs en matière de mobilité.

2020 permettra de finaliser ce document et la réalisation d'un schéma des modes doux en lien avec la loi LOM. En parallèle, un questionnaire a été réalisé auprès des habitants du territoire et près de 600 réponses ont été collectées. Ces éléments sont actuellement en cours de traitement.

La CLCL a également été retenue dans le cadre d'un appel à projet européen relatif à la problématique des premiers et derniers kilomètres pour établir des actions en lien avec le développement du stationnement vélo sur son territoire et pour la mise en place d'un Service de location longue durée de Vélo à Assistance Électrique.



## TRANSPORT ESTIVAL

La mise en place du service de transport estival durant les 2 mois de vacances scolaires se poursuit et s'installe progressivement. Les lignes 23 et 24 sont ainsi prolongées et permettent de desservir les plages du territoire. Le constat est le même d'une année sur l'autre, ce service se développe mais reste très dépendant de la météo estivale.



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Zone d'activité économique - ZAE

Conformément à ses statuts la CLCL est compétente en matière d'acquisition, d'aménagement, de réhabilitation/requalification de gestion et de commercialisation des terrains des zones d'activité économique. Elle exerce le droit de préemption urbain dans le périmètre desdites zones. Elle est également autorisée à constituer des réserves foncières destinées à permettre un développement économique pérenne du territoire.

### VENTES DE TERRAINS

Si en 2018, aucun terrain n'avait été vendu sur la ZAE du Kerno Parcou et un compromis signé sur la ZAE de Mescoden à Ploudaniel, l'année 2019 est marquée par diverses transactions dont certaines liées au transfert des ZAE dans le cadre de la loi Notre.

COMMUNES	ZONES	ACQUEREUR	OPÉRATION	PRIX HT
PLOUDANIEL	Mescoden-est	BIOBLEUD	Vente de terrain	39 825€
	ZAE Kerno-Parcou	FERREIRA	Vente de terrain	23 560€
		SCI EMDERO	Vente de terrain	27 400€
	Sant Alar	CD29	Aménagement RD 770	1 881€
LESNEVEN	ZAE Gouerven	GUILLET	Vente de bâtiment	50 000€
<b>TOTAL VENTES 2019</b>				<b>142 666€</b>

COMMUNES	ZONES	VENDEUR	OPÉRATION	PRIX HT
PLOUDANIEL	Mescoden	MONOT	Achat terrain - Réserve foncière	69 216€
PLOUNEUR-BRIGNOGAN-PLAGES	ZAE Lanveur	ROUDAUT	Achat terrain - Réserve compromis	14 663€
LESNEVEN	ZAE Gouerven	COMMUNE	Achat terrain - Transfert ZAE	218 052€
<b>TOTAL ACQUISITION 2019</b>				<b>301 931€</b>

### DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

En dehors des ventes directes par la collectivité d'autres transactions se réalisent sur les ZAE prouvant le dynamisme économique du territoire. Cet indicateur de suivi est mis en place par le biais du droit de préemption dont dispose la CLCL sur ses zones d'activité économique.

COMMUNES	ZONES	SUPERFICIE	SURFACE BATI EXISTANT	PRÉEMPTION CLCL
PLOUDANIEL	ZAE Mescoden-est	2 055 m <sup>2</sup>	NON	NON
		1 766 m <sup>2</sup>	OUI	NON
	ZAE Mescoden-ouest	5 610 m <sup>2</sup>	OUI	NON
		1 462 m <sup>2</sup>	OUI	NON
		4 803 m <sup>2</sup>	NON	NON
		22 890 m <sup>2</sup>	OUI	NON
	Chapelle Saint-Eloi	2 105 m <sup>2</sup>	OUI	NON
LESNEVEN	ZAE Parcou	2 000 m <sup>2</sup>	OUI	NON
LE FOLGOËT	ZAE Kerzu	4 685 m <sup>2</sup>	OUI	NON
<b>TOTAL</b>		<b>47 376 m<sup>2</sup></b>		

### ZAE SANT-ALAR PLOUDANIEL

Le projet de développement de la zone d'activité économique (ZAE) de Sant-Alar, prolongement des zones existantes autour de l'échangeur de Saint-Eloi est porté conjointement par les Communautés de Lesneven Côte des Légendes (CLCL) et du Pays Landerneau Daoulas (CCPLD) sur les communes de Ploudaniel et de Plouédern.

Le projet concerne sur notre territoire l'aménagement de près de 12 ha (soit 7,3 ha cessibles) divisés en 27 lots allant de 1900 à 4000 m<sup>2</sup> (2500 m<sup>2</sup> en moyenne). Les tailles de lots volontairement différentes sur les 2 territoires permettront de répondre aux besoins des entreprises, en fonction de leurs projets. Le Comité de Pilotage a également prévu que les deux communautés pratiquent une politique tarifaire identique, afin que les deux secteurs de la zone soient en complémentarité et non en concurrence.



**3 000 K € HT**  
COÛT TOTAL ESTIMÉ EN 2017  
(ACQUISITIONS, ÉTUDES,  
PRÉVISIONNEL TRAVAUX)

**12 HA**  
SURFACE TOTALE  
DU PROJET CLCL

**7 HA**  
SURFACES  
CESSIBLES CLCL

#### PLANNING D'AMÉNAGEMENT

##### FÉVRIER 2019

Dépôt PA  
Lancement  
marché travaux

##### MARS 2019

Délibération  
déclaration  
de projet

##### AVRIL 2019

CAO marché travaux  
Arrêté autorisation  
environnementale

##### JUIN 2019

Présentation  
du chantier à la  
presse

## La commission Économie

En 2019, la commission économie s'est réunie 5 fois avec une présence assidue de ses membres contribuant à chaque fois à la qualité des échanges préparant ainsi les décisions prises en conseil communautaire, qu'ils soient ici remerciés pour leur implication.

Le COPIL économie local s'est réuni 4 fois et 3 réunions spécifiques à l'organisation de la Fête de l'économie Locale ont été nécessaire en complément.



# Immobilier d'entreprise

La construction sur les zones d'activité économique de bâtiments destinés à des entreprises industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques relève également de la compétence du service économie.

L'année est marquée notamment par la montée en puissance du nombre d'entreprises accueillies à l'hôtel d'entreprises du Parcours et par la cession à un privé du bâtiment de Gouerven qui à la suite de la liquidation du dernier locataire aurait nécessité une réhabilitation complète pour le remettre en location.

Au total la CLCL a émis plus de 144 K€ de loyers économiques sur l'année 2019 soit une évolution de 17 % par rapport à 2018.



## HÔTEL D'ENTREPRISES ET ATELIERS RELAIS DU PARCOU À PLOUDANIEL

L'année 2019 clôture la mise en service effective de l'hôtel d'entreprises et des ateliers relais du Parcours.

3 Arrivées bureaux (9 bureaux loués sur 16)  
R3B CONSEIL, BDC PRODUCTION, COM & GO

1 départ et 1 arrivée atelier (tous les ateliers loués)  
EASY2DEAL (départ) / F.BROBST (arrivée)

## ATELIERS RELAIS ET ZAE MESCODEN À PLOUDANIEL

Afin de faciliter la circulation sur le site des ateliers relais de Mescoden et de répondre aux problèmes de stationnements rencontrés par ses utilisateurs, la CLCL réaménage le fond de la parcelle créant ainsi une 20 aine de places supplémentaires. Les travaux sont confiés à l'entreprise Eurovia pour un montant de près de 30 000 € HT.



1 arrivée :  
HEOL Habitat

1 départ :  
Agripièces 29

1 déménagement :  
ZÉPHIR passe d'un atelier de 150 à 250 m<sup>2</sup>

# Agriculture

## AIDE À L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

Soucieuse d'encourager le renouvellement des générations et de maintenir ainsi l'agriculture, la CLCL soutient l'installation des agriculteurs sur son territoire. Elle octroie, sous conditions, une subvention de 2 000 euros par projet d'installation agricole. Cette aide est destinée aux agriculteurs dont le siège d'exploitation est situé sur le territoire communautaire.

Afin de promouvoir ce dispositif et le partenariat engagé avec la Chambre d'agriculture, un point presse a été organisé à Guissény le 28 mars 2019, permettant de remettre symboliquement l'aide accordée en 2019 aux exploitants du territoire.

12 000 €  
6 DOSSIERS 2018

12 000 €  
6 DOSSIERS 2019

- 2018-1 | N°32 | KERNILIS | 2 000 €
- 2018-2 | N°33 | KERLOUAN | 2 000 €
- 2018-3 | N°34 | PLOUIDER | 2 000 €
- 2018-4 | N°35 | GUISSÉNY | 2 000 €
- 2018-5 | N°36 | GUISSÉNY | 2 000 €
- 2018-6 | N°37 | PLOUDANIEL | 2 000 €

Depuis la mise en place de cette aide la CLCL a versé 72 000 € de subventions pour 37 dossiers validés.



## MISE EN OEUVRE DE LA CONVENTION CADRE

L'agriculture compte 257 exploitations professionnelles sur le territoire de la CLCL, soit 338 chefs d'exploitation, 353 salariés et un chiffre d'affaires annuel global de 95 millions d'euros. Ce tissu dense, majoritairement tourné vers le lait et les légumes, constitue aussi un gisement d'activités induites, notamment agroalimentaires. L'objectif de cette convention avec la Chambre d'Agriculture était de réaffirmer les liens entre les 2 instances et de définir des ambitions communes.

En 2019, 72 chefs exploitations sont âgés d'au moins 57 ans, soit 21 % de l'ensemble des chefs d'exploitation. Leur départ en retraite devrait intervenir dans les 5 ans. La transmission des exploitations constitue donc une opportunité à saisir et un défi à relever pour l'avenir du territoire.

Le 28 mars 2019, la CLCL a organisé un point presse pour mettre en avant les aides accordées aux jeunes agriculteurs



# Démarche bien plus que des légendes

Après le succès de la Fête de l'Economie qui s'est tenue du 20 au 24 septembre 2017, et la poursuite de la démarche partenariale de dynamisation du commerce et de l'artisanat « Bien plus que des Légendes » en 2018 marquée par la distribution de 10 000 sacs réutilisables, l'année 2019 est très largement occupée par l'organisation de la seconde édition FEL#2.

## | FÊTE DE L'ÉCONOMIE LOCALE #2 (29.09.2019)

Après l'inauguration officielle, près de 3000 visiteurs ont pu rencontrer les commerçants artisans de leur territoire lors de la seconde édition de la FEL qui s'est tenue le dimanche 29 septembre 2019. Grâce à l'énergie et la volonté du comité de pilotage et de l'ensemble des partenaires et bénévoles c'est toute l'économie du territoire qui a été mise à l'honneur lors de cette manifestation. Rappelons le budget global de la manifestation qui s'établit à près de 37 000 € TTC.



**1H00**

DE DÉFILÉ DE MODE  
40 MANNEQUINS  
(DONT 8 ÉLUS  
COMMAUNAUTAIRES)

**2 500 m2**

d'espace d'exposition

**100**

EXPOSANTS

BÉNÉVOLES

**70**

# PLUS DE 3 000 VISITEURS



Le mardi 03 décembre 2019  
Réunion de bilan de la FEL#2 avec les  
membres du Comité de Pilotage (COPIL)  
Economie locale – avec plus de 90 % de  
satisfaction la tenue d'une 3ème édition  
sera décidée en 2020 !

# Pass commerce et artisanat

À la suite de la signature de la convention entre la CLCL et la Région Bretagne le 27 octobre 2017, et à la validation de la mise en place du dispositif Pass commerce artisanat en conseil communautaire du 29 novembre 2017, la CLCL et ses partenaires, notamment les chambres consulaires, ont élaboré une méthodologie qui a été expérimentée sur toute l'année 2018 et reconduite pour l'année 2019. Ce dispositif, cofinancé par la Région Bretagne permet d'aider au maintien, à la création et au développement des entreprises artisanales et commerciales du territoire installées en centre-ville/centre-bourg.

## | BILAN 2019 – POURSUITE DE LA DYNAMIQUE

**12 DOSSIERS VALIDÉS**  
**50 000 € ATTRIBUÉS**

Mardi 19 février 2019  
Remise de chèque au Bar «Les Mouettes»  
à Plounéour-Brignogan-Plages



Le Pass se présente sous la forme d'une subvention aux artisans et commerçants des 14 communes du territoire, dans le cadre d'un projet de création, de reprise, d'extension ou de modernisation. La subvention accordée correspond à 30 % du montant des investissements éligibles plafonnés à 25 000 € HT pour un montant maximal de 7 500€ (6000 € pour les commerces de Lesneven).

Outre la CLCL et la Région Bretagne, la CCIMBO et la CMA29 sont fortement impliquées dans la mise en œuvre de ce dispositif en assurant notamment les rendez-vous individuels et la pré-instruction des dossiers en amont de la décision finale.

## Service Public d'Accompagnement des Entreprises (SPAÉ)

En dehors de la mise en place du Pass commerce artisanat, le partenariat avec la Région Bretagne s'est étoffé avec la mise en œuvre d'un « service public de l'accompagnement des entreprises ». Ce service public n'est ni une structure, ni une administration, c'est un objectif ! Celui d'assurer aux entreprises une action publique, sur le terrain, lisible, simple et efficace. C'est aussi une dynamique à engager ou à renforcer pour une organisation de l'action publique pleinement au service de l'entreprise.

Le SPAÉ est mis en place dans le cadre de la contractualisation entre la CLCL et la Région. La mise en œuvre du SPAÉ repose sur 3 éléments complémentaires : une responsabilité de premier niveau de la CLCL, une capacité du Conseil Régional à accompagner les territoires (création de 10 postes sur la Région) ainsi qu'un développement et mise en œuvre d'une logique de réseau de développeurs économiques.

Concrètement, la mise en place de cet objectif au niveau de la CLCL s'est traduite par :

**13 RENDEZ-VOUS**  
entre la chargée de  
développement éco  
Région et CLCL (fréquence  
moyenne : bimensuelle)

**2 ATELIERS  
THÉMATIQUES LOCAUX**  
(juin et novembre 2019)

**2 ATELIERS RÉGIONAUX**

**3 REVUES DE PROJET**  
avec les techniciens CLCL,  
CCIMBO, CMA, Région

# Soutiens financiers aux entreprises

## INITIATIVE PAYS DE BREST - IPB

IPB permet l'octroi de prêts d'honneur pour financer la création et la reprise d'entreprises sur le pays de Brest. Ces fonds proviennent de subventions de collectivités territoriales et de dons d'entreprises, d'organismes financiers et de particuliers.



*En 2019, 1 entreprise a été accompagnée sur le territoire de la CLCL représentant 10 000 € de prêts (135 000 € en 2018). La collectivité participe à hauteur de 0,14 €/hbt soit 3955 €.*



L'association a organisé 2 remises officielles sur le territoire de la CLCL en 2019.

## SUBVENTIONS ÉCONOMIE

En dehors du partenariat avec IPB, la CLCL a accordé diverses subventions au titre de sa compétence économie en 2019 pour un montant total de 16 455 €

PLOUDANIEL	29 <sup>ème</sup> Forum de Ploudaniel	4 000 €
TERRITOIRE CLCL	ADIE	1 000€
TERRITOIRE CLCL	Entreprendre Au Féminin Bretagne	1 000€
TERRITOIRE CLCL	Initiative Pays de Brest	3 955€
TERRITOIRE CLCL	Club des entreprises	5 000€
TERRITOIRE CLCL	Club des entreprises - Trophées des Entreprises	1 500 €

**TOTAL 17 600 €**

# Les Trophés des entreprises

Le Club CELIA (Club des Entreprises Légendes Iroise Abers) regroupe des entreprises de trois communautés de communes CLCL, CCPI, CCPA. Son président est Frédéric Druais.

Pour l'année 2019, la CLCL a voté dans son budget l'octroi d'une subvention de 1500 € au Club CELIA pour l'organisation des 10<sup>ème</sup> Trophées 2019-2020.

Outre l'organisation des Trophées, moment fort sur le territoire, le Club CELIA organise des réunions thématiques sur des sujets susceptibles d'intéresser les dirigeants d'entreprise. Des visites d'entreprises sont proposées pour faire découvrir et valoriser les savoir-faire locaux.



Pour poursuivre dans cette bonne dynamique la CLCL et CELIA ont signé, au mois de novembre 2019, une convention de partenariat à l'occasion des 10<sup>ème</sup> Trophées des entreprises.



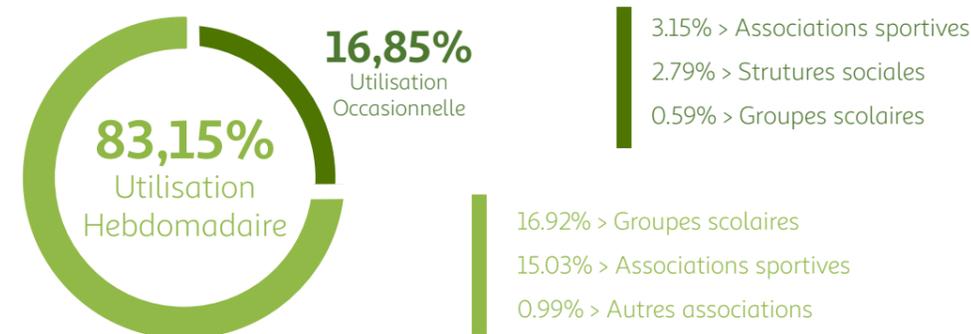
*Début 2020, ont été remis les 10<sup>èmes</sup> trophées de l'année 2019 aux entreprises suivantes, dont 2 pour le territoire de la CLCL*

**ENTREPRISE INNOVANTE**  
 > E-learning Touch' à Lesneven  
**COUP DE CŒUR DU JURY**  
 > Zéphir à Ploudaniel

## Complexe Kerjézéquel - Lesneven

Construit pour offrir à la population une infrastructure capable d'accueillir des manifestations d'envergure intercommunale ou plus, la structure est réservée autant aux évènements sportifs que culturels, qu'économiques ou sociaux. Il se compose d'un hall d'accueil avec un guichet pour les entrées, d'un office, un club house, de bureaux ainsi qu'un espace bar. A l'extérieur : un parking au nord pour le public avec une capacité de plus de 700 places pour les voitures, un second à l'ouest avec 140 places pour les cars et voitures, puis un dernier côté vestiaires et scène réservé aux professionnels et pour le service.

### TAUX D'OCCUPATION 2019



## PÔLE TECHNIQUE

## Réhabilitation hôtel communautaire

Construit en 1997 l'hôtel communautaire ne correspond plus aujourd'hui aux besoins des services, au vu des nouveaux transferts de compétences. Cela a amené à la réflexion autour d'une rénovation de l'existant et d'une extension du bâtiment. La CLCL est par ailleurs engagée dans une démarche de développement durable depuis de nombreuses années. Elle a notamment mis en place une démarche de maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, via son adhésion, depuis 2016, au dispositif de Conseil en Energie Partagé (CEP) d'Ener'gence.

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'EXTENSION

**SURFACE RT : 635 M2**  
Gain / RT 2012 : - 82 %

**BARDAGE ET OSSATURE BOIS**  
**ISOLATION EN LAINE DE BOIS**  
(R = 5.6 mur et R = 8.3 toiture)

**VMC DOUBLE FLUX**  
**LUMINAIRES LED**  
**CHAUDIÈRE GAZ CONDENSATION**  
**CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE**  
(44 m2, soit 9 kWc)

### COÛT ET FINANCEMENT

**COÛT DE LA CONSTRUCTION : 1 357 K€**  
SOIT 2 138 € HT/M2

**SUBVENTION : 64 258 €**  
(ADEME & RÉGION) - AAP BÂTIMENT PERFORMANT

*Le surinvestissement estimé à 184 000 € est en partie absorbé par le soutien de l'Ademe et de la Région. Le reste sera amorti, par la réduction de la facture énergétique, sur la durée de vie du bâtiment.*

## Synthèses cartographiques suivant les besoins des services CLCL

### SERVICE PRÉVENTION DES INONDATIONS

> Réalisation de modélisations 3D de l'augmentation du niveau de la mer. Dans la démarche du PCAET et du Pays de Brest, l'élaboration des modélisations de l'élévation du niveau de la mer repose sur le croisement de plusieurs informations afin de prendre en compte les dernières prévisions du GIEC.



Les modèles sont consultables sur le site internet rubrique Environnement > Espaces Naturels > Prévention des inondations.

> Atlas des risques littoraux. Synthèse cartographique et statistique de la vulnérabilité du territoire face aux risques d'érosion et de submersion marine. Le territoire est découpé en 22 secteurs où sont analysés :

#### LES RISQUES

évolution du trait de côte, zones basses soumises à la submersion marine.

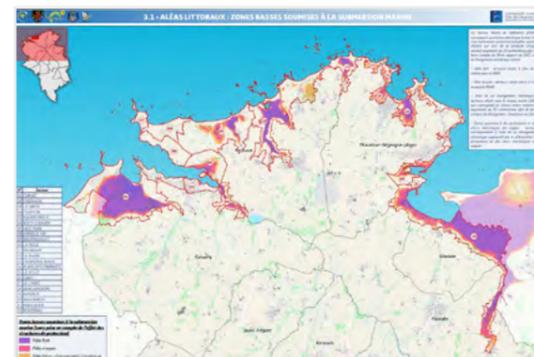
#### LES OUVRAGES

types et fonctions

#### LES ENJEUX

occupation du sol, bâti, population, agriculture, tourisme, loisirs, équipements, économie, environnement et réseaux.

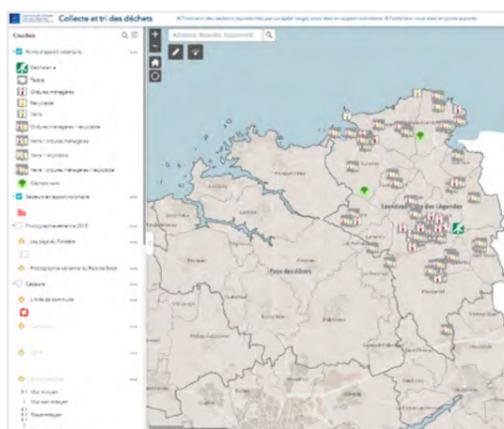
#### LES BASSINS À RISQUE



### SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS (SPED)

> Publication d'une carte en ligne sur la Collecte et tri des déchets. Points d'apport volontaires et informations associées. Secteurs en apport volontaire.

> Mise en place d'un outil de navigation sur les camions de collecte des déchets. Intégration et mise à jour des circuits dans l'outil GPS. Formation des chauffeurs.



## Réalisation de panneaux de signalétique

### ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES MESCODEN

Création d'un plan de situation affiché en entrée de la zone. Mise en correspondance des adresses et des numéros d'emplacements en vue de la création de totems.

### ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU PARCOU

Mise en correspondance des adresses et des numéros d'emplacements en vue de la création de totems.

### ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE SAINT-ALAR

Plan destiné à la promotion des lots disponibles.



### PLANS DE VILLE IMPRIMÉS PAR LE PAYS DE BREST

Production des plans pour chaque commune du territoire. Sur la base du plan de ville et de la photographie aérienne, réalisation d'un plan pour la commune de Lanarvily affiché devant la mairie.



MISE À JOUR des voies et adresses, des équipements suivant les signalements réalisés par les communes dont la totalité de Saint-Méen.

CONTINUITÉ DE L'ACTION DE FORMATION des agents communaux sur GéoPaysdeBrest.

## ACTIONS INFORMATIQUES 2019

Harmonisation des suites bureautiques.

Récupération et de la gestion et migration de tous les comptes emails et du domaine clcl.bzh.

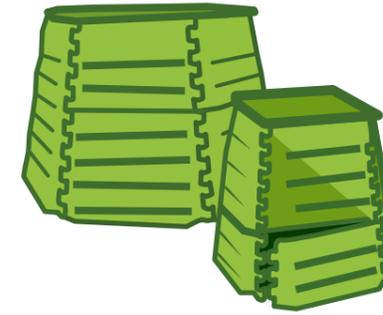
Renforcement des sécurités réseaux.

Lancement de la mise à niveau de l'ensemble du parc informatique vers Windows 10 + matériel afin de conserver l'existant.

# SERVICE DÉLIMINATION DES DÉCHETS

## Les modes de collecte

Le service public d'élimination des déchets (SPED) regroupe au total 14 agents la collectivité. En 2019, le service administratif a été renforcé par 2 personnes : 1 ambassadeur du tri et 1 assistante pour l'accueil et la gestion administrative. Il existe plusieurs modes de collecte sur le territoire :



### LES COMPOSTEURS INDIVIDUELS

L'objectif est de réduire le tonnage d'ordures ménagères à incinérer, en valorisant la partie fermentescible qui représente en moyenne 30% du volume des ordures.

#### NOMBRE DE DISTRIBUTION EN 2019 :

115 composteurs de 345 L

66 composteurs de 800 L



### LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRE (PAV)

Trois types de colonnes sont présentes sur les points d'apports volontaires : les grises pour les ordures ménagères, les jaunes pour les emballages secs et les vertes pour le verre.

Durant le mois de décembre 2018 et le premier trimestre 2019, la CLCL a remplacé les colonnes à ordures ménagères. Certaines colonnes ont été supprimées dans le cadre de l'optimisation des tournées. A présent, la population dispose de 104 colonnes enterrées et semi-enterrées implantées sur les quatorze communes du territoire.

Le système de contrôle d'accès des PAV ordures ménagères a également été remplacé. Depuis 2019, une carte permet l'ouverture des tambours.



Un courrier a été adressé au début de l'année 2019 afin d'informer les usagers d'échanger l'ancien badge contre la nouvelle carte.

La collecte de ces colonnes est réalisée du lundi au samedi, par les deux camions-grue.



### LES BACS INDIVIDUELS (GRIS/JAUNES)

Les usagers, dont l'habitation se trouve dans le secteur desservi par la collecte en porte à porte, sont équipés en bac individuel. Le volume du bac (120 litres, 240 litres ou 360 litres) est laissé au choix de l'utilisateur.

Les collectes se font du lundi au vendredi, de 5h00 à 13h00, suivant un calendrier établi pour les deux camions-benne.

Jusqu'au 16 mars 2019, la collecte des emballages secs se faisait exclusivement en points d'apport volontaire, environ 5 000 bacs jaunes ont ainsi été attribués. Dès lors, des tournées de collecte de bacs jaunes individuels ont été mises en place.

Depuis juin 2019, une nouvelle benne de 26 tonnes est venue compléter la flotte du service. Cela permet de collecter davantage de bacs et ainsi éviter des aller-retours en cours de tournée au centre de tri. Pour cela, un investissement de près de 220 000€ TTC a été réalisé. Afin de mettre en avant le contenu des bacs jaunes et d'accentuer la sensibilisation au tri, ce camion a volontairement été habillé aux couleurs du tri sélectif.



### LA DÉCHÈTERIE DE LESNEVEN

L'année 2019 a été marquée par des travaux de mise aux normes de la déchèterie de Gouerven.

Notamment avec l'installation d'un abri au-dessus de la colonne à huile minérale usagée, d'une rambarde de protection en haut de quai, le renouvellement du système d'éclairage extérieur ainsi que l'installation d'une vidéo-protection. De nombreux travaux ont également démarré, tel que la création d'un bassin de récupération des eaux de ruissellement (pluviales, incendie, pollution accidentelle...), l'installation de barrière de contrôle d'accès ou encore la création d'un quai de déchargement supplémentaire.

La mise en place d'une nouvelle signalétique en cohérence avec l'ADEME pour chaque flux de déchets a été effectuée courant Juillet 2019.



### LES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

Deux types de service pour la collecte des déchets des professionnels du territoire :

**LE SERVICE GLOBAL** comprend la mise à disposition d'un ou plusieurs conteneur(s) ou bac(s) individuel(s) et d'un ou plusieurs carte(s). En choisissant ce service, les professionnels ont accès à la collecte des déchets ménagers (en porte-à-porte ou en apport volontaire) mais également à la déchèterie et aux aires de déchets verts,

**LE SERVICE RÉDUIT** pour les professionnels qui optent pour ce service ont uniquement accès à la déchèterie et aux aires de déchets verts.

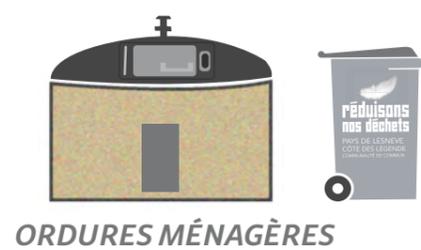
Les professionnels qui souhaitent adhérer à l'un des services sont soumis à la signature d'une convention, qui contractualise le partenariat entre les deux parties.

Dans le cadre de la réorganisation des tournées de collecte, des rendez-vous individuels ont été pris avec les professionnels entre la fin 2018 et le début d'année 2019. L'objectif était de redéfinir les besoins en bacs (volume et nombre) et en fréquence de collecte.

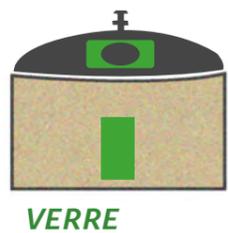
A présent, selon leurs besoins, les bacs ordures ménagères peuvent être uniquement collectés entre 1 à 2 fois toutes les semaines. Les bacs pour les emballages secs sont collectés tous les quinze jours en même temps que ceux des particuliers.

# SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

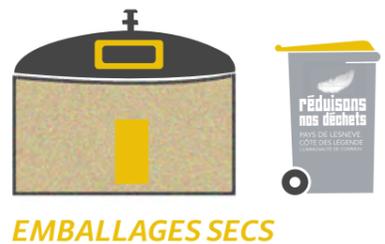
## Les tonnages 2019



**CLCL 138 KG/HAB**  
 CCPLD 176 KG/HAB  
 CCPA 185 KG/HAB  
 CCPI 195 KG/HAB



CCPI 50 KG/HAB  
**CLCL 48 KG/HAB**  
 CCPA 48 KG/HAB  
 CCPLD 42 KG/HAB



**CLCL 64 KG/HAB**  
 CCPI 54 KG/HAB  
 CCPLD 54 KG/HAB  
 CCPA 40 KG/HAB



**TOTAL DES APPORTS :**  
 CARTONS / BATTERIES-PILES / AMPOULES / DECHETS BANALS / BOIS / GRAVATS / HUILES / PLATINAGE / DMS / DEEE / DEA

## Le Taux de refus des déchets triés

Après collecte, les emballages secs recyclables sont acheminés au centre de tri TRIGLAZ à Plouédern afin d'y être compactés suivant leurs compositions (papiers, cartons, bouteilles ou flacons en plastiques, briques alimentaires et conserves). Ils sont ensuite réexpédiés vers des filières de recyclage. Mal triés, les déchets collectés ne peuvent être valorisés. Un taux de refus au delà de 17% impacte directement le fonctionnement du centre de tri.

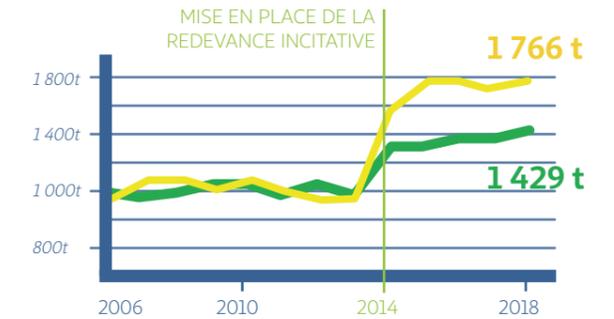
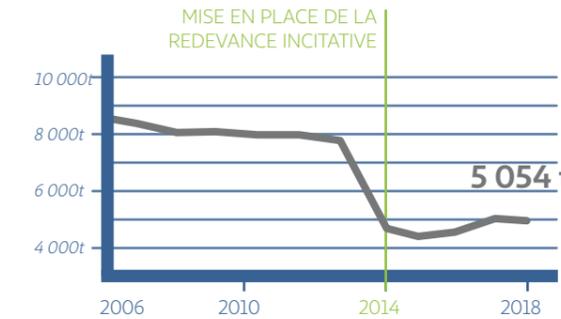
La CLCL obtient sur l'année 2019 un taux moyen de refus très élevé de 27,4 % contre 15% en moyenne pour les collectivités voisines. Or la prise en charge financière de cet écart est entièrement subie par les habitants. Il convient donc de mener des actions de sensibilisation auprès des usagers pour ramener le taux de refus de la CLCL à la moyenne des autres EPCI.

## La redevance incitative

La mise en place de la redevance incitative au sein des communautés de communes a été fortement encouragée par les lois dites «Grenelle», notamment en 2014. La CLCL, novatrice et volontaire sur le sujet de l'environnement, s'est alors lancée dans la démarche, comme 2 autres collectivités du Finistère.

Il est nécessaire de rappeler l'objectif de cette redevance incitative :

- RÉDUIRE LA PRODUCTION D'ORDURES MÉNAGÈRES ET GÉRER SA FACTURE
- AMÉLIORER LA QUALITÉ DU TRI POUR PERMETTRE PLUS DE RECYCLAGE
- PRENDRE CONSCIENCE DE L'IMPORTANCE D'ŒUVRER EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT



Malgré les désagréments liés aux problèmes techniques, grâce aux efforts d'un grand nombre d'usagers sur les 4 dernières années, le tonnage d'ordures ménagères a baissé de 40 % déchets recyclables réduisant ainsi l'impact environnemental de notre territoire.

## ACTIONS 2019

### DES ACTIONS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU TRI ET LIMITER LE TAUX DE REFUS

- Cibler des mauvais élèves
- Des caractérisations spécifiques ont été menées sur les déchets refusés par le centre de tri, dans le but de connaître le pourcentage précis d'erreurs par type de déchets. Pour donner suite à ces caractérisations, un affichage montrant les déchets retrouvés et le pourcentage de refus a été apposé sur les colonnes de tri sélectif des communes ayant des forts taux de refus. L'ambassadrice du tri a également réalisé de nombreuses permanences devant les PAV les plus fréquentés pour guider les usagers dans leur geste de tri.



### DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET FAVORISER LA SYNERGIE DES TERRITOIRES

- Projet G4DEC
- Le G4DEC est un service d'économie circulaire créé, en 2019, conjointement par les communautés de communes du Pays des Abers, d'Iroise, de Landerneau-Daoulas pour une durée de 3 ans. Le service a pour objectif la réduction des déchets à la source et la mise en place de synergies d'économie circulaire partagées sur ses 4 territoires d'intervention. Le plan d'actions a été déterminé à l'issue de l'étude de préfiguration et a servi de base à la rédaction de la convention avec l'ADEME. Ce plan de 12 actions opérationnelles a été traduit par un programme présenté et validé lors du 1er comité de pilotage du mois de juin 2019.

# ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

## Les missions

Le Service Public d'Assainissement Non-Collectif est en charge de contrôler les systèmes d'assainissement non collectif présents sur le territoire et de gérer, au besoin, leur réhabilitation.

### INSTALLATIONS EXISTANTES

Ce contrôle permet de réaliser un état des lieux des assainissements non collectifs du territoire et ainsi de détecter les défauts de conception, de salubrité, d'entretien, etc.

### INSTALLATIONS NEUVES OU RÉHABILITÉES

#### CONTRÔLE DE CONCEPTION

Ce contrôle de conception et d'implantation est réalisé lors de l'instruction des permis de construire ou des demandes de réhabilitation. L'intérêt est de vérifier la faisabilité du projet par rapport à la réglementation

#### CONTRÔLE DE RÉALISATION OU DE BONNE EXÉCUTION

Le contrôle de réalisation (ou de bonne exécution) des travaux est effectué avant le recouvrement des ouvrages. Il permet de s'assurer que le dispositif a été mis en place conformément au projet validé par le SPANC et à la réglementation en vigueur.

#### CONTRÔLE DE BON FONCTIONNEMENT

La CLCL programme des visites dans les 8 années suivant le contrôle de conception pour s'assurer du bon fonctionnement des installations, d'éventuelles dégradations ou pour vérifier que les préconisations données ont bien été respectées.



## Bilan technique actions 2019

### CONTRÔLES PÉRIODIQUES DES INSTALLATIONS EXISTANTES

	JANVIER / AVRIL	MAI / AOÛT	SEPTEMBRE / DÉCEMBRE	TOTAL
Conseil (neuf, mise en conformité...)	17	10	12	39
Contrôle des travaux demandés suite çà un diagnostic	1	0	4	5
Contrôle de réalisation d'un ANC pour habitation neuve	9	9	6	24
Contrôle de réalisation d'une réhabilitation d'un ANC (CRRE)	24	32	28	84
Contrôle périodique de bon fonctionnement (CBF)	220	199	179	598
Diagnostic pour une vente	69	56	58	183
Propriétaire absent au 2nd RDV	1	0	0	1

— Prestation payantes — Prestation gratuites

### TAUX DE CONFORMITÉ DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ce taux permet de mesurer le niveau de conformité à la réglementation en vigueur depuis 1982 du parc des dispositifs d'assainissement non collectif. Il s'agit du taux d'installations disposant d'une fosse septique toutes eaux suivie d'un système d'épandage (conformément à la réglementation actuelle). Pour le SPANC de la CLCL ce taux est de 49,5 % pour la totalité du parc.

## La redevance

**110 €**

Diagnostic de l'existant et contrôle de bon fonctionnement y compris lors des ventes

**50€**

Contrôle de conception

**80 €**

Contrôle de réalisation ou inaccessibilité de l'installation

**160 €**

Visite de contrôle refusée ou absence injustifiée au rendez-vous

### BILAN 2019

**890**

Contrôles périodiques effectués sur l'année 2019

**7 886**

Immeubles susceptibles d'être dotés d'un système d'assainissement non collectif identifié.

**13 dossiers**

finalisés dans le cadre du programme de réhabilitation (fin du programme courant 2019)

## ABATTOIR COMMUNAUTAIRE

L'abattoir de Lesneven permet de recevoir et d'abattre les animaux dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité. La présence de la DDPP assure un respect total des règles et une traçabilité sans faille de la viande. Des investissements pour du matériel sont en permanence effectués pour une meilleure ergonomie tant pour le bien-être des bêtes que celui des abatteurs.

**Durant l'année 2019, 3 215 bêtes ont été abattues.**

### Les tonnages

PROVENANCE DES ANIMAUX	2018 312 tonnes		2019 368 tonnes	
	PROFESSIONNELS	PARTICULIERS	PROFESSIONNELS	PARTICULIERS
CLCL	189	11,6	230,9	11,4
CC PAYS DES ABERS	29,2	7,2	36,8	6,4
CC PAYS D'IROISE	-	6,5	-	5,1
Brest, CA Morlaix, Haut-Léon Communauté, CC Pays Landerneau-Daoulas, CC Pays Landivisiau	55,58	13,5	59,2	18,6

### Redevance et taxes 2019

Les tarifs évoluent ponctuellement par arrêté du ministre de l'agriculture.

#### COTISATION INTERBEV/ATM

(remplace et annule la taxe d'abattage)

- Bovin (+8 mois) : 82€
- Veau, bovin (-8mois) : 58€
- Equin : 29€
- Ovin, capin : 140€

#### REDEVANCE D'USAGE - PRESTATION D'ABATTAGE

- |                                     |                                     |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Gros bovin : 333,33€                | Porc charcutier (>65kg) : 416,72€   |
| Désossage bovin (+30mois) : 104,26€ | Porcelet : 21,04€ / 63,40€ la tonne |
| Veau : 402,60€                      | Ovin : 19,91€ / 63,40€ la tonne     |
| Equin : 459,70€                     | Abattage d'urgence : 260,12€        |
| Coche : 326,28€                     | Test ESB : 43,78€                   |

## ACTIONS 2019

### Investissements

Afin d'améliorer la qualité des produits de son abattoir, la CLCL vient d'investir dans deux nouveaux équipements :

**UN ARRACHE CUIR** permettant, en plus d'obtenir une qualité de travail homogène, de limiter efficacement le risque bactériologique.

**UN BRAS DE MANUTENTION** installé au niveau des chambres froides pour faciliter les chargements.

**NOUVELLE PRESTATION** : récupération du sang des animaux abattus pour valorisation type « boudin noir ».

### Certification ECOCERT



Cette certification BIO assure que les animaux sont respectueusement abattus selon les exigences de l'agriculture biologique. Afin d'obtenir cet agrément, l'abattoir a confirmé répondre à une réglementation stricte au travers de divers contrôles effectués courant 2019.

En plus d'une reconnaissance d'un savoir-faire professionnel, cela permet de répondre aux besoins des apporteurs, de plus en plus nombreux en agriculture biologique, d'affirmer un produit bio de l'élevage à l'abattage.

## ENVIRONNEMENT

### Lutte contre les frelons asiatiques

Depuis 2015, la Communauté de communes est partenaire de la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON) pour la destruction des nids de frelons asiatiques qui constituent un danger sanitaire pour les abeilles.



#### NOMBRE DE NIDS PAR COMMUNES

	2017	2018	2019
Lesneven	40	45	2
Ploudaniel	31	36	20
Le Folgoët	19	19	26
Plouider	16	17	17
Guissény	49	11	4
Plounéour	21	11	6
Brignogan-Plages	11	9	52
Kerlouan	6	7	17
Kernilis	12	7	34
Kernouës	7	5	20
Saint-Frégant	0	3	15
Saint-Méen	5	4	9
Trégarantec	1	4	2
Lanarvily	2	2	5
<b>TOTAL</b>	<b>234</b>	<b>180</b>	<b>229</b>

#### DONNÉES

En 2019 : une baisse significative du nombre de nids détruits sur le département de -20%, mais une hausse sur la CLCL de + 27%.

Si pour 73% des EPCI du département la baisse de nids est effective, les communes où l'on constate une hausse sont majoritairement au nord, dans des zones concernées plus tardivement par l'expansion du frelon.

Sur le territoire de la CLCL, après une baisse en 2018 du nombre de nids détruits par l'entreprise agréée, c'est une hausse en 2019. Hausse la plus forte à Kerlouan Kernilis et Guissény.

#### ORGANISATION DE LA DESTRUCTION DES NIDS

En 2019, la campagne de destruction s'est déroulée d'avril à début-novembre. Cette année, la CLCL a lancé une consultation afin de retenir directement un prestataire. Ce marché d'un an est renouvelable trois fois. Ainsi la CLCL paye directement l'entreprise retenue agréée par la FDGDON. Pour mener à bien l'opération de destruction, la CLCL s'appuie sur les référents communaux qui sont chargés de solliciter l'entreprise. Cette action relative à la destruction des nids est complétée par l'action des référents qui en début de saison détruisent les nids primaires et sensibilisent la population.

#### BILAN FINANCIER 2019

D'un montant de 18 758€, il comprend le montant de la prestation de destruction des nids de 17 958€ TTC ainsi que l'appui technique de la FDGDON de 800 €.

## Bassins versants

Les bassins versants du Quillimadec et de l'Alanan, font partie du groupe des 8 baies où les algues vertes prolifèrent. Ils sont concernés par le Plan Algues Vertes 2017-2021 et voient la poursuite des actions en faveur de la réduction de la prolifération des algues vertes. Ces actions portent notamment sur les grands thèmes que sont l'aide à la fertilisation de précision, la mise en place de couvert efficace, l'accompagnement des éleveurs laitiers vers une meilleure gestion de l'herbe.



### RAMASSAGE DES ALGUES VERTES 2019

**5 051 M3** ont été récoltées au total

### PRISE EN CHARGE SUR LE TERRITOIRE

**4 026 M3** d'épandage sur les parcelles agricoles

La présence d'algues vertes en Bretagne n'est pas une chose nouvelle. Mais dans certains endroits elles ont tendance à proliférer et se retrouvent en trop grand nombre sur nos rivages. Leur accumulation en couche épaisse et la décomposition qui s'en suit produit un gaz toxique qui se concentre sous la croute de surface. Libéré il peut être dangereux pour les êtres vivants alentour.

Les algues vertes prolifèrent dès lors que certains paramètres sont réunis : Une baie large et au fond plat qui garde l'eau à une température relativement constante, de la lumière et un apport de nitrates suffisant pour développer le stock présent plus au large. L'origine de ces nitrates est essentiellement agricole c'est pourquoi aujourd'hui le moyen le plus efficace de lutter contre les algues vertes est de travailler avec le monde agricole pour réduire les fuites de nitrates.

**Les actions du bassin versant se poursuivent sur les grands thèmes que sont l'aide à la fertilisation de précision, la mise en place de couvert efficace, l'accompagnement des éleveurs laitiers vers une meilleure gestion de l'herbe.**

### MISE EN PLACE DE COUVERTS PRÉCOCES

Implantation de RGI sous Maïs : 121 ha / Couvert après céréales 111 ha

### AIDE INVESTISSEMENT

5 agriculteurs aidés pour du matériel de gestion de l'herbe et de désherbage, ainsi qu'un projet de séchage en grange.

### ACCOMPAGNEMENT

#### DES LAITIERS : 24

diagnostics bouteille de lait réalisés entre 2017 et 2019 ; 1 conseil gestion de l'herbe. 4 tours de pâturages sur la gestion des paddocks et le chemin d'accès au pâturage 4 interventions à l'IREO sur les systèmes fourragers auprès des futurs exploitants.

### VULGARISATION

Rendez-vous bout de champs sur l'implantation d'un colza fourrager pour refaire une pâture : 10 participants ; Démonstration de matériel innovant de semis de couvert ; Réalisation de vidéo de démonstration de matériel de destruction des couverts

### MESURE D'AZOTE

Conseil fertilisation via le logiciel Etap'N : 29 prélèvements réalisés en 2018 ; 34 agriculteurs inscrits

### EXPÉRIMENTATIONS

Sol Aid, poursuite de l'expérimentation sur culture de Blé

### COMMUNICATION

3 lettres d'information du BV publiées (Janvier, Avril et Septembre). Actions mutualisées SAGE : Démonstration matériel de désherbage mécanique ; mise à jour poster réglementation ; Réunion autour de la Bio

## Breizh bocage

Le programme Breizh bocage a été lancé en 2014 sur le territoire du bassin versant du Quillimadec-Alanan initialement par le Syndicat des eaux du Bas-Léon en lien avec le plan algues vertes mené sur ce territoire, puis lors de la reprise par la CLCL du programme en 2016, il a été élargi à l'ensemble du territoire des communes de la CLCL. C'est un programme de création du bocage (talus nu, talus boisé ou haie à plat) mais aussi de gestion durable et valorisation du bocage existant. Depuis 2014, ce sont 59 km de bocage qui ont été créés sur notre territoire.

### LES OBJECTIFS DE CETTE ACTION SONT MULTIPLE :

**PRÉSERVER** la qualité de l'eau en limitant le ruissellement lors des pluies qui peut entraîner beaucoup de polluants dans les fossés puis au cours d'eau

**STOCKER** du carbone et lutter contre le réchauffement climatique (1 km de haie stocke 140 tonnes de CO<sub>2</sub>)

**CONSERVER** notre paysage bocage qui constitue un attrait indéniable pour le tourisme en Bretagne

**PROTÉGER** la biodiversité (le bocage accueille 600 espèces végétales et de multiples animaux qui y trouvent nourriture et gîte)



Le bocage rend aussi service aux agriculteurs qui choisissent de le réimplanter sur leur exploitation car il constitue un brise-vent pour le bétail et les cultures, héberge de nombreux insectes qui vont aider à combattre les ravageurs mais limite également l'érosion et conserve donc la fertilité des sols (une perte de 5 cm de sol entraîne une baisse de rendement de 15 %). Le bocage est aussi une source de bois (d'œuvre ou de chauffage) constituant ainsi une énergie renouvelable tout en créant un complément d'activité potentiel pour les agriculteurs.

Ce programme est subventionné à 100 % par le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural), l'Agence de l'eau, la Région Bretagne, le département et la CLCL en tant que porteur de projet local.

## ACTIONS 2019

- Diagnostic-Projet bocager mené chez 30 exploitants ou propriétaires terriens.
- Réalisation de 7.8 km de talus et de haies sur l'hiver 2018-2019.
- Expérimentation d'entretien pour comparer l'entretien à la tronçonneuse et l'entretien au lamier, en coût instantané et sur le long terme.
- Initiation d'une filière d'entretien durable des haies bocagères avec production de bois plaquette en lien avec la SCIC Coat Bro Montroulez, acteur en place sur Pleyber-Christ et intéressé pour développer cette activité sur notre territoire : relance individuelle des exploitants pour leur expliquer les intérêts de la démarche par téléphone, réunion d'information en septembre à Lesneven et visite de chantier à Pleyber-Christ et lancement de chantier test sur le territoire sur l'hiver 2019-2020 (5 exploitants du territoire intéressés pour faire un essai)
- Participation à l'évènement Arbre en Fête fin novembre, évènement autour de la promotion de l'Arbre organisée par l'association Arbre en Fête en lien avec les communes de Lesneven, Plouider et la CLCL. Lors de cet évènement, les scolaires de Lesneven et Plouider ont été sensibilisés à l'intérêt des arbres pour la biodiversité et les services rendus à l'homme, ont planté eux-mêmes des arbres sur leur communes. Cet évènement s'est terminé par une journée grand public le samedi avec plantation d'arbres et spectacle en fin de journée avec des chanteurs d'oiseaux.

# Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations - GEMAPI

La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une nouvelle compétence de la CLCL depuis 2018. Début septembre une chargée d'étude prévention des inondations a été recrutée et prend en charge les missions de défense contre les inondations et contre la mer. Face aux risques littoraux, une stratégie de gestion intégrée du trait de côte et de la submersion marine est en cours d'élaboration. La commission permanente a acté le 26 novembre 2018 l'organisation de la mise en place du service GEMAPI dans les années à venir.

## | GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Les cours d'eau ont été modifiés par la main de l'homme par le passé. L'objectif de l'intervention de la CLCL dans le cadre de cette nouvelle compétence est d'améliorer la qualité des milieux aquatiques qui est intérêt générale sur 2 critères principaux, en lien avec les objectifs du SDAGE (schéma de gestion des Eaux) Loire-Bretagne et la DCE (Directive européenne Cadre sur l'eau) :

**LA MORPHOLOGIE DES COURS D'EAU :** renaturer certaines portions de cours d'eau qui ont été déplacées ou fortement curées ou agrandies en largeur

**LA RECONQUÊTE DE LA CONTINUITÉ :** circulation des poissons et des sédiments sur l'ensemble du cours d'eau, par la modification d'ouvrages mal construits initialement par rapport à cet aspect

L'idée générale est d'améliorer globalement la biodiversité dans les cours d'eau, permettre aux poissons d'avoir les 3 habitats dont ils ont besoin : des zones de nourriture, des zones de repos et des zones de reproduction, et de pouvoir circuler entre ces zones, y compris quand ils ont besoin d'aller en mer (cas des poissons migrateurs).

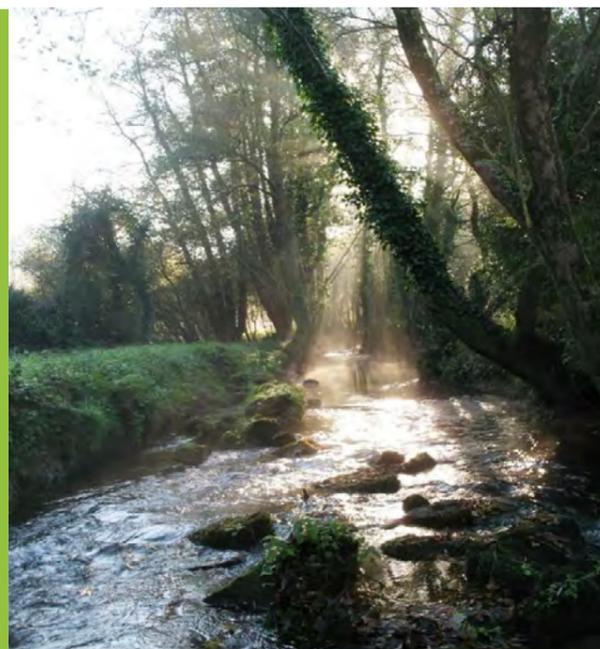
## | ACTIONS 2019 |

> **LE QUILLIMADEC :** la réalisation d'une étude hydro-morphologique et la construction d'un programme d'actions 2020-2025.

> **LA FLÈCHE :** la construction d'un programme 2020-2025.

> **L'ABER WRAC'H :** la poursuite du programme d'actions en cours et la construction d'un nouveau programme 2020-2025.

> **LANCEMENT D'UNE ÉTUDE** de rétablissement de la continuité écologique au Moulin du Pont à Kerlouan et prise en compte de l'impact sur la biodiversité et la qualité de l'eau.



## | PRÉVENTION DES INONDATIONS SUR LE LITTORAL

La CLCL élabore une stratégie de gestion intégrée du trait de côte et de la submersion marine. Plusieurs actions menées pour identifier ces risques : Parmi les projets prioritaires, figure en particulier la réalisation d'une étude sur l'état des lieux des risques littoraux et la création d'un atlas cartographique de ces risques. La communauté a donc mené diverses actions telles que : recenser et caractériser les ouvrages côtiers, suivre la cinématique du trait de côte, modéliser l'élévation du niveau de la mer et l'érosion à l'horizon 2100, ou encore recenser la vulnérabilité des enjeux dans les secteurs soumis à des risques littoraux.

**42 KM**

DE LINÉAIRE CÔTIER

**3 900**

PERSONNES IMPACTÉS  
par les risques littoraux  
sur le territoire

## JOURNÉE DE SENSIBILISATION : ATELIER TERRAIN « GESTION DU TRAIT DE CÔTE »

Mardi 17 septembre 2019 à Guissény et à Kerlouan. Dans le cadre du partenariat LittoRisques, cet atelier de terrain avait pour objectif de présenter les stratégies de gestion du trait de côte envisageables face à un risque d'érosion et/ou de submersion à travers l'étude d'un cas concret : le site de Karreck Hir et Boutrouilles à Kerlouan.



## RÉUNION PUBLIQUE :

Jeudi 28 novembre 2019.

Au programme : présentation du territoire par les élus communautaires, état des lieux des risques littoraux par la CLCL, suivi d'interventions de partenaires tels que l'institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Bretagne.

## | ACTIONS À VENIR 2020-2021 |

Dans cette même dynamique, la CLCL a été retenue pour un second Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la DREAL Bretagne, la Région et le CEREMA qui vise à accompagner les territoires littoraux sur leur adaptation face au changement climatique dans le cadre de la gestion intégrée du trait de côte. Il a pour but de poursuivre la stratégie de gestion intégrée du trait de côte (SLGITC) et d'intégrer ces éléments dans le PLUi.

Suivi de l'évolution de la zone côtière : La CLCL a l'objectif de réaliser en interne des suivis du trait de côte littoral. Ce programme de surveillance s'inscrit dans le cadre du partenariat LittoRisques (UBO, CEREMA, CD29) et des projets de recherche OSIRISC+ (UBO, DREAL).

Lancement d'étude sur les systèmes d'endiguements : digue Rousseau à Goulven, digue du Curnic à Guissény, digue du Palud Vian à Kerlouan

## CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS

### Épicerie solidaire - Ti ar Sikour

Gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), l'épicerie est un lieu d'approvisionnement en denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien pour les personnes en difficulté sur le territoire.

#### BILAN DE LA FÉQUENTATION 2019 :

**476 VISITEURS**

100 (0-12 ANS)	311 (19 > 65 ANS)
49 (13-18 ANS)	16 (+65 ANS)

**213 FAMILLES**

86 SEULES/COUPLES AVEC ENFANTS
127 SEULES/COUPLES SANS ENFANTS

#### 19 T DISTRIBUÉS EN 2019

Environ 5 000€ ont été dépensés par l'ensemble des usagers soit l'équivalent de plus de 50 000€ de marchandise vendue. (Les produits étant vendus 10% de leur valeur marchande - prix moyen GMS). Sur le total de produit distribués : 7,2t sont issus de la collecte de la Banque Alimentaire, dernier weekend de novembre. Pour les autres produits il s'agit de produits achetés en lien avec ANDES « Association Nationale du développement des épicerie solidaire » (Produits remboursés sur factures en fonction du nombre d'usagers accueillis), donnés par les grandes et moyennes surfaces ( déstockés car dates courtes) ou donnés par des coopératives ou artisans.

#### PROJET DÉVELOPPÉ EN 2019

Un projet 2019- 2021 pour l'épicerie pose le cadre des actions à mener pour offrir aux usagers de l'épicerie un service d'accompagnement plus global, et pas seulement une aide alimentaire. Voici les grands axes :

**FAVORISER LE LIEN SOCIAL ET L'ACCÈS AU SERVICE/ LUTTER CONTRE L'EXCLUSION**  
en organisant des ateliers collectifs ou informant sur l'accès aux droits

**RENFORCER LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE**  
renforcer les collaborations avec les CCAS, organiser des ateliers anti-gaspi, travailler en lien avec l'AGDE en cas de surplus, développer des partenariats avec les producteurs locaux

**FAVORISER L'ENGAGEMENT SOCIAL**  
Communiquer sur le service et les actions menées, créer de la cohésion entre les bénévoles, former les bénévoles

**RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS**  
Analyse des besoins sociaux de la population, étude en interne des profils des familles, organiser des ateliers à visé pédagogique sur la gestion budgétaire, développer des actions de prévention.

**PÔLE  
SERVICES À LA  
POPULATION  
ET COHÉSION  
SOCIALE**

## Logements temporaires

2019 est une année de transition par l'intégration des logements temporaires à la commission départementale du SIAO 29. La gestion des logements temporaires ne se fait plus en direct via le CIAS mais a été déléguée aux services de l'AGEHB. Le CIAS a donc également intégré la commission du SIAO.

Durant l'année : 6 familles originaires du territoire communautaire ont été hébergées dans un logement de la CLCL. Ces usagers ont demandé l'accès aux logements temporaires à la suite de violences conjugales, expulsions, ou encore rupture familiale.

## COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

Une étude sur les secteurs petite enfance et enfance, a débuté sur le territoire dès 2016, qui a part la suite, été étendue au secteur jeunesse. Après divers temps de réflexion et de travail avec les élus et les professionnels du territoire, les élus ont souhaité apporter une nouvelle direction à cette étude en se concentrant sur l'étude d'un transfert de compétence petite enfance, enfance et jeunesse à la communauté de communes mettant un terme à cette étude en 2019.

### Contrat Enfance-Jeunesse (CEJ)

Le CEJ est un contrat d'objectifs et de co-financement signé entre la CLCL, la CAF du Finistère et la MSA qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus. Ses objectifs sont de rechercher l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et jeunes mais aussi de favoriser le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil par :

Une localisation géographique équilibrée des différents équipements et actions inscrits au sein de la présente convention.

La définition d'une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants.

Rechercher l'implication des enfants ou jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions.

Une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes.

En 2019, 360 760 € ont été reversés aux communes et à la communauté de communes au prorata de leur participation aux différentes structures petites enfance, enfance et jeunesse du territoire, ayant au moins une fiche action inscrite dans ce CEJ. Cette somme se compose de 318 967 € apporté par la CAF du Finistère et 41 791 € par la MSA.

### Les événements 2019

#### LA NUIT DU SPORT | VENDREDI 12 AVRIL | 8<sup>ÈME</sup> ÉDITION

La nuit du sport a réuni 150 jeunes de 10-17 ans pour découvrir une autre manière ludique de se dépenser. Une dizaine d'activités ont été proposées et encadrées par 21 animateurs dont 8 BAFA.

#### LA FÊTE DU SPORT | SAMEDI 8 JUIN | 5<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Près de 700 visiteurs et 350 participants se sont retrouvés au complexe sportif de l'hippodrome. 23 activités sportives étaient gratuitement proposées par 22 associations du territoire.

#### CINÉ-NOËL | MERCREDI 19 DÉCEMBRE | 9<sup>ÈME</sup> ÉDITION

488 enfants de 6 à 12 ans ont assisté, pour 2,50€ à la projection du film «Mission Yéti» proposé en avant première lors de deux séances au cinéma Even.

### Les Pass'Loisirs

Depuis de nombreuses années, la communauté a créé un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Déclaré accueil collectif de mineurs auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), il offre la possibilité de proposer des animations aux jeunes de 10 à 17 ans durant chaque période de vacances (excepté aux vacances de Noël). Les activités ont lieu dans divers lieux et communes et sont choisies à la carte. Un transport peut aussi être mis en place au départ de chaque commune de résidence des jeunes inscrits.

Plus de 900 JEUNES ACCUEILLIS venant de 13 COMMUNES DU TERRITOIRE  
Près de 60 ACTIVITÉS ont été proposées sur 53 JOURS D'ANIMATIONS

## Le Point d'Information Jeunesse - PIJ

Situé au 14 place le Flo à Lesneven, cet espace accueille gratuitement les jeunes de 15 à 30 ans souhaitant avoir accès à une information sur différentes thématiques : métiers, formation, emploi, santé, logement, loisirs, vacances, mobilité internationale, etc.  
L'animatrice propose également de nombreuses actions au sein des établissements scolaires ou à la demande des animateurs de structures jeunesse.

En 2019, le PIJ a réalisé 42 interventions sur diverses thématiques en milieu scolaire ou dans les structures jeunesse (sexualité, sensibilisation à la lutte contre les violences et au harcèlement, présentation du bafa... etc). Le PIJ a également participé à 3 salons en lien avec l'emploi ou l'orientation. Au total, plus de 1 200 jeunes ont été concernés par les actions du PIJ. En plus des interventions de l'animateur auprès des établissements scolaires et des secteurs jeunesse du territoire, des permanences ont lieu dans les locaux du Pij, place Le Flo à Lesneven



### FRÉQUENTATION 2019

**347 JEUNES**  
dont 61,9% de filles

**54.1%**  
âgés de 15 à 19 ans

### INTERVENTIONS 2019

THÉMATIQUES	PUBLIC	EFFECTIF
Débat sur les relations filles/garçons et stéréotype de genre	4ème, 3ème et jeunes du foyer Ty Ar Gwennan	118
Sensibilisation au harcèlement scolaire et cyberharcèlement (en lien avec le CISPD)	5ème, 2nde et CAP	200
Atelier «rédaction CV et LM»	1ère et CAP	177
Prévention santé (en lien avec l'ANPAA*)	Terminales	90
Atelier «préparation aux oraux et entretiens» (en lien avec la maison de l'emploi)		4
Information des élèves délégués au collège	6ème à la 3ème	80
Atelier de sensibilisation à la lutte contre la violence à l'école (en lien avec le CISPD)	4ème	32
Présentation du BAFA	2nde et CAP	50
Atelier «Orientation après la 3ème»	3ème	30
Forum «orientation et métiers»	Lycéens et autre	130
Visites et présentation du PIJ	3ème et 2nde	335
Présentation des missions du PIJ	Parents de 14 à 18 ans	1 200
<b>TOTAL</b>		<b>2 446</b>

\*Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie

# Soutien aux structures du territoire

## | SOUTIEN À LA JEUNESSE

Depuis 2015, la communauté de communes soutient les jeunes porteurs de projet du territoire via le dispositif Projets Jeunes.

# 5 PROJETS SOUTENUS

pour un totale de 2 400 €

- > AVRIL / Projet « Jardin partagé » au Centre Socioculturel de Lesneven
- > JUIN / Projet humanitaire « Objectif Vietnam » au Vietnam
- > JUILLET / Projet humanitaire « Solida'rire » au Sénégal
- > ETE / Découvertes des Institutions à Paris par le CMJ de Ploudaniel
- > ETE / Projet « C'est quoi le bonheur ? » de l'AFR Guissény



### SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE Bafa

Pour aider les jeunes à se former, la CLCL met en place et finance, tous les ans, une session de formation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur sur le territoire. Ainsi depuis 2015, 123 jeunes du territoire ont pu bénéficier du financement de leur première partie de formation d'animateur, dont 19 jeunes en 2019.

## | SOUTIEN AUX STRUCTURES

Depuis 2019, un soutien financier est apporté à toutes les structures extra-scolaires portant un secteur jeunesse 10-17 ans. Une volonté pour la CLCL de soutenir les politiques locales en faveur de la jeunesse mais également d'affirmer une équité territoriale et permettre aux jeunes de la communauté de communes de participer régulièrement aux animations organisées dans les secteurs jeunes. Ce soutien est apporté sur des temps d'animation mais également sur des temps de suivi de projets, d'échanges libres au sein des espaces jeunes.

La CLCL soutient les actions portées par les Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) en faveur des enfants et des jeunes du territoire, ainsi sur 2019 cela représente :

## 40 STAGES ET 30 SÉJOURS

Soit 5 021 journées/enfants

## POUR UN MONTANT TOTAL DE 64 569 €

Le centre socioculturel intercommunal a également été soutenu dans son fonctionnement et son pilotage à hauteur de 166 533 €

## | SOUTIEN AUX FAMILLES

Depuis de nombreuses années, la communauté de communes soutient les familles utilisatrices des centres de loisirs via le dispositif d'accessibilité tarifaire. Ainsi selon l'âge des enfants et le quotient familial, les familles peuvent voir leur coût de participation à la journée diminuer.



# 15 319 JOURNÉES/ENFANTS

ont été soutenues par la CLCL en 2019

représentant une  
**ENVELOPPE DE 62 812 €**

## | SOUTIEN AUX ACTIVITÉS SCOLAIRES

Depuis 2017, la communauté de communes soutient les activités artistiques scolaires (Musique et Danse) proposées par l'Établissement public de coopération culturelle « Ecole De Musique Du Pays Des Abers - Côte Des Légendes » aux écoles primaires du territoire. 67 séances ont ainsi été proposées en 2019, en lien avec le projet des écoles. Soit un total de 9 écoles, 33 classes et 754 élèves concernés. La participation de la CLCL s'élève à 15 000€ par an.



### > LES ACTIVITÉS NAUTIQUES

La communauté de communes soutient les activités nautiques scolaires dispensées dans l'un des 3 centres nautiques du territoire. Entre le soutien à la séance et la prise en charge du transport, la participation de la CLCL s'élève à 43 082 €. Depuis 2019, la découverte de l'Estran est également soutenue par la CLCL.

**En 2019, 697 élèves du CP à la 4ème ont pratiqué des activités nautiques ce qui représente 4 205 séances sur l'année.**

# CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - CISPD

Les élus de la CLCL ont la volonté de prévenir toute forme de délinquance ou d'insécurité sur le territoire. Créé en 2010, le CISPD est une instance précieuse de coordination entre les acteurs locaux de la sécurité et de la prévention de proximité. Il a pour but de porter son action auprès de tous les publics : chacun étant concerné par ces sujets. Ensemble, les acteurs du territoire recensent les problématiques et cherchent des solutions de proximité.

## Les Journées de la Prévention

Afin de mener une action de prévention pertinente sur notre territoire et renforcer la complémentarité des actions dans les thématiques abordées, les membres du CISPD ont validé, lors de l'assemblée plénière du 27/11/18, la mise en place d'un projet annuel de prévention : « les journées de la prévention ». Les thématiques retenues en 2019 étaient : la sécurité routière, les addictions, les réseaux sociaux, la lutte contre les violences intrafamiliales et faites aux femmes, le harcèlement scolaire.



### 1ER AVRIL : Journée de sensibilisation à la sécurité routière

Destinée aux élèves de terminales et de BTS du territoire, cette journée a rassemblé près de 200 élèves autour des stands de sensibilisation, d'un crash test et d'un témoignage d'un jeune accidenté de la route (association Bats-toi Florent). Au total, 36 professionnels représentant des structures départementales et régionales (DDTM-DRID), assurance, la gendarmerie et police municipale, transports, établissements scolaires du territoire (collèges, lycées) et le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ), se sont mobilisés pour mettre en place cette action.

### 5 AVRIL : Spectacle « OKLM »

En s'inspirant de situations vécues entre parents et adolescents, les comédiens de la compagnie Poulpe Production ont proposé un spectacle humoristique autour des usages du numérique à la maison communale de Guissény.

### DU 11 JUIN AU 2 JUILLET : 4 soirées pour les parents

La mutualité française de Bretagne, l'IREPS Bretagne (Instance Régionale d'Education et Promotion de la santé), le Centre Socioculturel Intercommunal et l'Association Familles Rurales de Guissény se sont associés à la CLCL pour proposer aux familles un spectacle et 4 temps d'échanges autour des usages numériques des jeunes.

## Réseau d'acteurs de la prévention

Le CISPD a un rôle d'interface, d'information et de formation. Afin de mener une politique de prévention pertinente sur le territoire, il favorise l'interconnaissance des acteurs locaux et les associe à la détermination de ses orientations et actions. En 2019, le réseau se dynamise et se structure, on constate que le travail amorcé depuis 2018, porte ses fruits en fin d'année.

**2 FORMATIONS**  
pour les professionnels et bénévoles du territoire

**1 RÉUNION D'INTER-CONNAISSANCE**  
rassemblant les acteurs de prévention

**50 RÉUNIONS DE TRAVAIL**  
pour mettre en place les actions menées

## Lutte contre les violences intrafamiliales et faites aux femmes

Depuis 2017, un groupe de travail « lutte contre les violences intrafamiliales et faites aux femmes » a été créé. Il est composé d'un élu communautaire, du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), de l'association Don Bosco/Emergence, de la gendarmerie, de la police municipale, de la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, du CDAS, du CIAS et des agents CISPD.

Ses principaux objectifs sont d'établir et animer un réseau sur le territoire en matière de lutte contre les violences intrafamiliales et faites aux femmes mais aussi de sensibiliser sur cette thématique par des temps d'information et de formation.



### VISITE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BREST

Lors de l'assemblée plénière du CISPD en 2018, Mr Récappé, procureur de la République de Brest, invitait les élus à venir visiter le parquet dans le cadre d'une sensibilisation sur la thématique de la lutte contre les violences faites aux femmes. Une visite a donc été organisée le 3 avril 2019 : échanges sur la législation en vigueur et visite de l'ensemble du parquet en suivant la logique d'un dépôt de plainte (de sa réception au jugement).



### 25 NOVEMBRE 2019 : CINÉ-DÉBAT AU CINÉMA EVEN

Dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le groupe de travail a mis en place une action de sensibilisation à destination du grand public : un ciné/débat autour du film « Jusqu'à la garde », qui traite de la violence conjugale mais aussi de la place des enfants au cœur d'un tel contexte, et du traitement judiciaire (divorce, garde des enfants...). 114 personnes étaient présentes à cette soirée.

## Prévention et lutte contre le harcèlement scolaire

Beaucoup d'enfants et adolescents sont quotidiennement confrontés au harcèlement à l'école mais aussi en dehors. Le CISPD a souhaité, par ce projet, informer, sensibiliser et mobiliser le plus grand nombre d'acteurs autour de cette thématique : parents, enfants et personnel éducatif et pédagogique, pour comprendre ce qu'est le harcèlement et agir ensemble pour le combattre. Entre septembre et décembre 2019, différentes actions ont été proposées sur le territoire. 16 partenaires ont contribué à leur mise en place attirant plus de 1 000 personnes (enfants, adolescents et adultes).



« Baisse les yeux »  
Sensibilisation de 450 élèves de 6èmes sur le territoire : intervention d'1h00 dans les 11 classes accompagnée de 2 spectacles scolaires. Une représentation publique suivie d'une table ronde à aussi réunie 110 personnes (parents et ado) à l'Arvorik le 3 décembre 2019.

13 Interventions scolaires à destination des collégiens, lycéens et espaces jeunes du territoire. 3 outils utilisés : théâtre-forum, vidéos de sensibilisation, débats mouvants et autres techniques favorisant les échanges.



Cette démarche s'inscrit dans les orientations de la stratégie nationale de santé et constitue un levier de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Au sein de la CLCL, Françoise Briand, vice-présidente en charge de l'emploi, solidarité action sociale, a en charge le dossier pour le territoire, soutenu techniquement par Stella Deligne et Eléonore Hervé. Afin d'assurer la bonne coordination et l'ingénierie à l'échelle du Pays de Brest, Laura Rios, chargée de mission au pôle métropolitain apportera également son soutien.



Mercredi 26 juin 2019, les signataires (sept intercommunalités) du contrat local de santé du Pays de Brest se sont réunis à Hanvec pour officialiser leur engagement en faveur de la santé des 420 000 habitants du Pays de Brest. Ils clôturent ainsi de longs mois de travaux préparatoires et lancent la phase de mise en œuvre de la cinquantaine d'actions «ambitieuses et réalistes». Ces chiffres font du CLS du Pays de Brest, le plus ambitieux des contrats signés en Bretagne.



## LES ENJEUX IDENTIFIÉS ET PARTAGÉS

Le but premier du CLS est de développer des actions locales autour de 4 grands axes que sont : l'accès aux soins - la promotion de la santé - soutien aux populations vulnérables et leurs aidants / innovation et participation citoyenne. Pour cela, cinq enjeux majeurs de santé ont été identifiés sur le territoire :

### Améliorer l'accès aux soins

démographie médicale et accès aux soins des personnes en situation de précarité sociale

### Améliorer la prise en charge de la souffrance

psychique et des pathologies mentales/promouvoir le bien-être

### Renforcer la dynamique de prévention et de promotion de la santé

notamment autour des conduites addictives

### Accompagner le vieillissement du territoire

### Informier, coordonner, valoriser, favoriser l'interconnaissance

Axe transversal

## LE MOIS SANS TABAC

Première déclinaison locale du Contrat Local de Santé, la promotion sur le territoire de la campagne nationale « Mois sans tabac », qui vise à inciter et accompagner tous les fumeurs dans leur démarche d'arrêt du tabac. Son principal objectif est de promouvoir et soutenir le bien-être et la santé des personnes en situation de fragilité, comme ici dépendantes à la nicotine.

Ainsi durant tout le mois de novembre, divers ateliers de prévention de proximité et consultations gratuites d'aide au sevrage tabagique (hors milieu de soins) ont été proposés. Trois réunions collectives se sont déroulées les vendredis 8, 15 et 29 novembre au Centre Socioculturel Intercommunal de Lesneven. Le but des consultations a été de renforcer l'accompagnement déjà mené par les professionnels de santé du territoire afin de rencontrer un public plus large et en particulier des personnes plus éloignées de l'offre de santé.



### 2 RÉUNIONS COLLECTIVES

18 CONSULTATIONS INDIVIDUELLES  
avec une infirmière tabacologue sur le territoire

40 ENTRETIENS / ÉCHANGES  
sur le tabac et les modalités de consultations

## RENCONTRE PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET ÉLUS

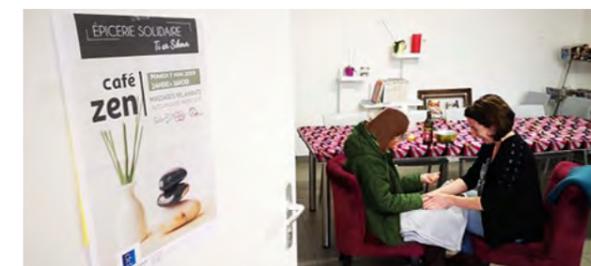
Cette rencontre a été mise en place afin de présenter le CLS dans ses grandes lignes aux professionnels puis d'échanger avec eux sur les possibles actions à mettre en œuvre. 123 professionnels de santé et 16 élus du territoire y ont été conviés. Sur les 43 personnes présentes 38 étaient des professionnels.

Cette rencontre a permis de dégager de nombreuses pistes telles que : constituer un réseau, travailler avec le milieu rural, organiser des cafés santé avec thématiques, programmer une rencontre annuelle pour restitution des travaux, mettre en place des groupes de travail.



## ATELIERS À L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Ce type d'action a permis de solliciter et mobiliser les personnes en situation de précarité. Ainsi, trois ateliers ont été proposés de mai à septembre 2019 sur les thèmes du bien-être, de la cuisine mais aussi de la conception de produits ménagers respectueux de l'environnement. Au total, 21 personnes y ont participé.



# MAISON DE SERVICES AUX PUBLIC - MSAP

La Maison de Services au Public (MSAP) s'inscrit dans le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public du Finistère porté par le Département et l'État. La CLCL est reconnue MSAP, depuis le 11 janvier 2019. Elle a pour objectif de valoriser et renforcer les services de proximité au public. La MSAP de la CLCL est portée en étroite collaboration avec deux structures du territoire : la Maison de l'Emploi et le Centre Socioculturel Intercommunal. Ces structures créent des passerelles autant en interne qu'avec les communes ou les organismes qui gravitent sur le territoire et plus largement à l'échelle du Pays de Brest. La MSAP valorise ainsi les actions de la CLCL et de ses deux partenaires.

## DEUX SITES SUR LE TERRITOIRE

La MSAP se déploie sur deux sites distincts situés au cœur du territoire communautaire à Lesneven, ville la plus peuplée avec 7 539 habitants.



## LES PERMANENCES

Le siège principal de la MSAP se situe dans les locaux de l'hôtel communautaire de la CLCL. Ce site regroupe les permanences des services de la Maison de l'emploi, la Mission Locale ou encore l'Association de Gestion De l'Emploi (AGDE) relatives à l'insertion professionnelle ainsi que la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

L'antenne localisée au Centre Socioculturel Intercommunal accueille des permanences relatives à l'action sociale comme : la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA), le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), l'association de Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV), la Maison du Couple et de la Famille ainsi que l'Association CRESUS-Bretagne (surendettement).

# Actions MSAP 2019

## RENCONTRE DÉPARTEMENTALE

Une rencontre avec les différents acteurs départementaux à eu lieu le vendredi 29 novembre 2019 au Centre Socioculturel Intercommunal. Cette réunion a permis de regrouper 26 personnes venant d'intercommunalités voisines (Landivisiau, Saint-Pol-de-Léon, Landerneau-Daoulas), mais aussi de divers acteurs du secteur local comme la CAF, MSA, Pôle Emploi, Familles Rurales ou encore du Centre Départemental d'Action Sociale. Au programme, restitution des visites qui ont eu lieu d'octobre 2018 à juin 2019, recueil des attentes et besoins de l'ensemble des partenaires des MSAP, interconnaissance et partage d'expérience.

L'objectif de cette matinée était également de présenter le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) dont la MSAP fait partie intégrante. Adopté en juillet 2017 pour une durée de 6 ans, le SDDAASP concerne aujourd'hui près de 17 structures dont 9 sont portées par des EPCI, 6 par le groupe « La Poste », 2 par des associations (Point d'Information de Médiation Multi-Services de Brest et de Quimper).



## VENDREDI 11 JANVIER 2019

Signature de la convention engageant la CLCL à porter le projet de MSAP et intégrant les deux partenaires clés : CSI et Maison de l'emploi. En présence des partenaires signataires : CPAM, Mission locale du Pays de Brest, MSA et Pôle emploi.

## FRÉQUENTATION SUR L'ANNÉE 2019

Les demandes les plus récurrentes concernaient : Pôle Emploi (déclarations et recherches d'emploi), CARSAT (démarche pour les dossiers retraites) et CAF (dossier allocation, attestation, etc).

Les accompagnements de 5 à 15 minutes ont représentés 79% des services rendus.

L'accompagnement est réalisé en fonction des besoins de la personne et de sa capacité à utiliser l'outil informatique. Le point fort des MSAP est l'accompagnement de l'habitant à l'utilisation de l'outil numérique.

**2 413 SERVICES**  
rendus à la population

Communauté Lesneven  
Côte des Légendes  
Kumuniozh Lesneven Adh er Mojennel

Mise en relation

Accueil, information, orientation

Accompagnement aux démarches administratives

Aide à l'utilisation des services et des outils numériques

**MAISON DE SERVICES AU PUBLIC**

HÔTEL COMMUNAUTAIRE  
12, boulevard des Frères Lumière  
29260 Lesneven  
02 98 21 13 14

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL  
2, rue des déportés  
29260 Lesneven  
02 98 83 04 91

# PÔLE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

## Spadium Abers Lesneven

L'apprentissage de la natation fait partie des services de base pour les enfants du territoire, la place du littoral étant prépondérante. C'est pourquoi la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) et celle du Pays des Abers (CCPA) se sont associées pour réaliser et gérer un pôle aquatique. Le 25 juillet 2013 a été créé le Syndicat mixte du Pôle Aquatique Abers-Lesneven (SPAAL).

Un contrat de concession de service public a été établi pour une durée de 25 ans entre le SPAAL et la SASU Menguy (pôle aquatique). Cette dernière assure l'exploitation et l'entretien du spadium dirigé par Delphine Landais.

**44 218** élèves accueillis | **1 332** séances réalisées | **24 433** structures CLCL  
**17 552** structures CCPA | **870** autres territoires

RECETTES	1 061 221,96 €	1 056 499,74 €	DÉPENSES
PARTICIPATION CLCL	450 735 €	464 229 €	PARTICIPATION CCPA

Des plages horaires sont réservés au profit des établissements scolaires du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (uniquement le matin le mercredi).

Ces créneaux sont ensuite distribués entre les établissements demandeurs situés sur le territoire de la CLCL et CCPA et, suivant les disponibilités, à des établissements extérieurs.

Le syndicat organise et prend en charge la tota-

lité des frais liés au transport des scolaires des deux territoires, soit de 28 communes, pour se rendre au spadium. Cela représente un coût non négligeable d'environ 100 000 €.



## SERVICES SATELLITES



# CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL

Le centre socioculturel intercommunal (CSI) se veut être un lieu d'écoute et d'entraide propice pour favoriser le lien et le développement social, pour un mieux vivre ensemble sur notre territoire. Il a pour objectif de répondre aux besoins des familles, à animer la vie sociale du territoire, pour accompagner le mieux vivre ensemble. Le CSI regroupe en 2019 au total 1 546 adhérents dont 25 associations. L'année a également été consacré à l'élaboration du nouveau Projet Social pour 2020-2023, autour de trois axes prioritaires : accompagner les familles - vivre ensemble, lien social et citoyenneté- vers une inclusion numérique citoyenne.

## Action collective famille

	LOISIRS ET CULTURE	ATELIERS PARENTS-ENFANTS	TEMPS FORT FAMILIAUX
Animations	8	15	7
Familles	68	133	198
Adultes	79	144	208
Enfants	99	87	148
<b>TOTAL</b>	<b>178</b>	<b>231</b>	<b>356</b>

Le groupe famille se compose d'une dizaine de bénévoles impliqués en tant que parents ou grands-parents souhaitant s'investir dans la programmation de temps privilégiés pour aider les parents.

## Accueil de Loisir Sans Hébergements (ALSH)

**9 742 ENFANTS**  
accueillis

**44 ANIMATEURS**  
mobilisés

**421 JOURNÉES ORGANISÉS**  
dont 11 séjours

## | ACTIONS 2019 |

### | LE GROUPE SVP (SENIORS VIEILLISSEMENT PARTICIPATION)

12 membres / 3 cafés seniors itinérants sur le territoire / 188 participants  
Une moyenne de 69 participants par Café dont 94% de personnes résidant sur le territoire. Des projets annexes qui en découlent au bénéfice des habitants sur les thèmes de l'habitat, de la santé et du numérique.

### | LES COUPS DE MAIN NUMÉRIQUE

Une équipe de 8 bénévoles / 3 séances de 2h par semaine / 169 coups de main réalisés pour 54 participations / Initiation - Aide à l'utilisation - Aide à l'utilisation du site des administrations  
Nouveauté 2019 : Accès gratuit pour tous (sans adhésion)

## Relais Enfants Parents et Assiatantes Maternelles (REPAM)

Ce service gratuit est un complément naturel aux différents éléments du projet d'accompagnement à la parentalité du CSI. Il est animé par deux éducatrices de jeunes enfants qui développent le partenariat entre acteurs ou professionnels de la petite enfance et parents ou futurs parents. Sur le territoire en 2019 on compte 145 Assistantes Maternelles. En 2019 deux nouvelles MAM se sont ouvertes : « Les fées Madigou » à Lesneven et « Les petites plumes » au Folgoët, portant dorénavant à trois leur nombre sur le territoire (la MAM « Les fées Papillons » est ouverte sur Ploudaniel depuis mai 2017)

### | LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE : DU 25 AU 30 MARS 2019

De nombreux ateliers d'éveil ont été proposés sur le territoire par les acteurs de la petite enfance, à destination des familles et des professionnels. L'événement a regroupé cette année 10 propositions différentes d'atelier d'éveil sur 14 séances à destination des professionnels et des parents, 22 présences de parents, 175 présences d'enfants, 62 présences d'assistantes maternelles, 2 espaces de découverte ouverts en accès libre sur différents créneaux dans la semaine pour les familles et les professionnels.



### | COURS DE FRANÇAIS LANGUES ÉTRANGÈRE

Une équipe de 12 bénévoles / 943 heures de bénévolat / 6 séances par semaine (3 niveaux différents).

### | ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

30 enfants accompagnés du CP à la 3ème / 1485 heures de bénévolat / 3 soirs par semaine  
Une équipe de 20 bénévoles accompagnés par 3 professionnels.  
Formation de l'année à destination des bénévoles : Utilisation de jeux éducatifs

### | ACTION COLLECTIVE FAMILLE

Une équipe de 8 bénévoles / 765 participations cumulées (399 familles, 431 adultes et 334 enfants).  
30 propositions faites aux familles dans l'année, dont : 8 sorties (loisirs et culture), 12 ateliers parents-enfants, 3 ateliers parents (dispositif de répit parental), 7 temps forts réunissant (temps festifs, conférences, soirée débat...).

# MAISON DE L'EMPLOI

Créée en 1998 à l'initiative de La Commission Emploi, Formation et Solidarité de La Communauté de Communes, la Maison de l'Emploi a un statut associatif, loi 1901 à but non lucratif. Son rôle est de proposer des services aux chercheurs d'emploi, salariés et entreprises du territoire. Elle a également pour objectif de fédérer les acteurs de l'insertion professionnelle et de l'emploi dont un des objectifs majeurs est le retour à l'emploi durable.



## Les demandeurs d'emploi du territoire

Sur le bassin Lesneven-Landerneau le taux de chômage est à 7% (baisse de 2.73% depuis 2018). Parmi les demandeurs d'emploi inscrits, 1 153 sont des femmes et 874 des hommes, 31% des seniors (50 ans et +) et 13% des jeunes de -25 ans.

### UN LIEU D'ACCUEIL POUR LES PARTENAIRES



#### DEFIS EMPLOI (PLIE)

Structure qui propose un accompagnement individualisé et renforcé des publics.



#### MISSION LOCALE

Structure exerçant une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les obstacles à leur insertion professionnelle et sociale. > En 2019, 347 jeunes ont été suivis.



#### AGDE

Association de Gestion et de développement de l'emploi. Acteur de l'insertion professionnelle par l'activité économique.

## Bilan de l'action DÉFIS EMPLOI

La Maison de l'Emploi de Lesneven a fait le constat que les publics très éloignés de l'emploi nécessitent une prise en charge renforcée dans le cadre de leur parcours d'insertion. Pour les aider deux Référents de Parcours interviennent régulièrement sur le territoire.

En 2019, 165 personnes ont ainsi été accompagnées, parmi les 62 hommes et 103 femme la majeure partie se situe à un niveau d'étude V et infra ce qui justifie cette accompagnement renforcé sur des postes de premières qualification.

### ACCOMPAGNEMENT SUR 2019

> 39 personnes ont retrouvé un emploi durable (contrat de + de 6 mois, formation qualifiante)

> 183 démarrages de contrat de travail

### CAFÉ RENCONTRES HABITANTS/ENTREPRISE

> 120 participants mobilisés

> 9 entreprises partenaires

## Actions 2019

Au cours de l'année 2019, plus de 10 000 services ont été rendus au public. Les demandes les plus récurrentes restent liées au dossier administratif du demandeur d'emploi ainsi qu'à l'accompagnement sur les démarches en ligne (inscription, actualisation, dématérialisation des documents ...). Une grande partie des demandes sont d'abord traitées en situation d'accueil : modifications de CV, renseignements, conseil etc. Les entretiens personnalisés sont de plus en plus longs et nécessitent parfois plusieurs rendez-vous d'accompagnement afin de détecter des freins à la mobilité

### LES ACTIONS PONCTUELLES

ATELIERS NUMÉRIQUES (10 participants)

ATELIERS TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI (8 participants)

VISA INTERNET (17 participants)

MODULE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS (10 participantes)

### LES ÉVÈNEMENTS



#### FORUM DES MÉTIERS EN UNIFORMES

samedi 19 janvier à Plouider > 7ème édition - 500 visiteurs Près de 400 corps de métiers présents. Temps d'information pour les jeunes pour découvrir les métiers en uniforme et discuter de leur orientation avec des professionnels.



#### FORUM JOBS D'ÉTÉ ET EMPLOIS SAISONNIERS

samedi 9 mars à Lesneven > 14ème édition - 600 visiteurs 26 employeurs présents dans 6 secteurs d'activités : hôtellerie et restauration, les services à la personne, agriculture, commerce et nettoyage, tourisme, animation, intérim. ! Nouveauté 2019 : Mise en place d'un Pôle Alternance animé par 7 partenaires (IREO, MFR Ploudaniel, Mission Locale, Pôle Emploi, Bretagne Alternance, IFAC et RH TPE Déphi Emploi)



#### SALON DES MÉTIERS DES SOINS ET DES SERVICES À LA PERSONNE

mardi 25 novembre à Lesneven > 5ème édition - 200 visiteurs Présence des organismes de formation et des entreprises recrutant sur le territoire. Ce salon permet de découvrir des métiers, présenter des formations et dispositifs de financements et parfois même de décrocher un emploi/stage.

## Les missions

L'Office de Tourisme s'est vu déléguer par le conseil communautaire par délibération du 23 juin 2010 (avec confirmation dans le cadre d'une convention d'objectifs 2017-2020), la responsabilité de 7 missions «tourisme» :

### PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

communautaire et ses acteurs en cohérence avec les activités de Finistère 360°, du Comité Régional de Tourisme (CRT) Bretagne et de la destination Brest Terres Océanes (BTO)

### EXPLOITER DES INSTALLATIONS TOURISTIQUES

d'accueil et de loisirs dont la gestion du site de Meneham à Kerlouan

### ANIMER/COORDONNER LES ACTEURS ET PROFESSIONNELS

GÉRER POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTÉ la taxe de séjour auprès des hébergeurs du territoire

### METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL COMMUNAUTAIRE

par l'organisation de visites et d'opérations analogues

### SOUTENIR LES ÉVÈNEMENTS LOCAUX

destinés à renforcer la notoriété du territoire communautaire

### ACCUEILLIR ET INFORMER LES VISITEURS

sur l'offre touristique du territoire tout en commercialisant des prestations touristiques dans les conditions prévues par la loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 et de vendre des produits

**8**  
RÉUNIONS  
EN 2019

### LE COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de direction comprend 27 membres titulaires et 23 suppléants. Parmi eux, 14 sont des conseillers communautaires et 13 des représentants des professionnels et organismes impliqués dans le développement du tourisme sur le territoire.

### LE BUDGET GLOBAL

Le budget global 2019 de Tourisme Côte des Légendes, avec les délibérations votées en 2019, était de 711 594,79€ en fonctionnement et de 42 824,03€ en investissements.

**64 560,14€**

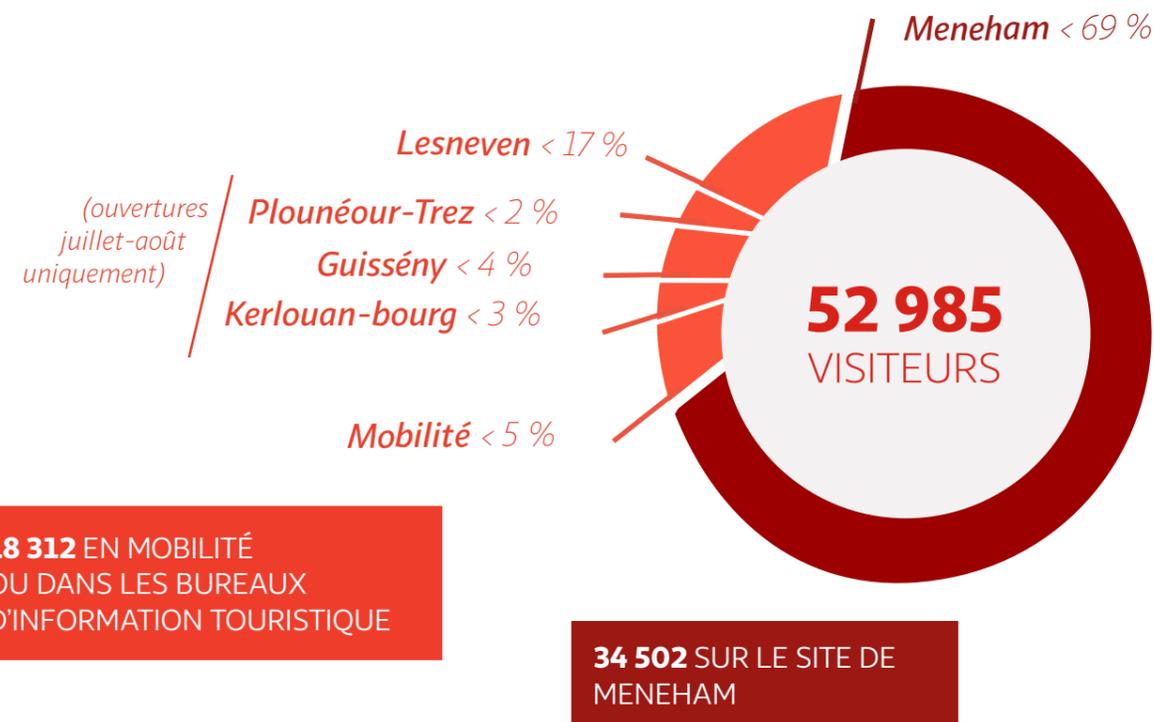
RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 VALIDÉ PAR LE TRÉSOR PUBLIC

### OBTENTION DE LA MARQUE QUALITÉ TOURISME

Tourisme Côte des Légendes a obtenu en Juin 2019 la Marque Qualité Tourisme afin de satisfaire la clientèle touristique et partenariale, dans le but d'améliorer la qualité des prestations touristiques et dans une logique d'amélioration continue. Cette action collective permet aussi de créer du lien au sein d'une équipe pluridisciplinaire, qui s'étoffe et développe des missions nouvelles et spécifiques. Pour se faire, un référent qualité a été nommé. Des réunions régulières d'informations et de suivi de l'équipe accueil, animées par la Référente Accueil sont organisées, auxquelles l'ensemble des techniciens peuvent être conviés selon les thématiques.

## La fréquentation 2019

Pour cette saison 2019, quatre Bureau d'Information Touristique étaient ouverts. La fréquentation dans l'ensemble des accueils (Lesneven, Plouneour, Kerlouan bourg et Guissény), est stable (-5%) par rapport à l'année précédente. La Karriguette attire toujours de nombreux visiteurs et cimptabilise à elle seules 1 737 demandes (sur la période de juillet/août) mais accuse tout de même une baisse de 33% en 2019.



### LA TAXE DE SÉJOUR

En 2019, l'Office de Tourisme a eu comme objectifs de continuer l'accompagnement des hébergeurs dans leur gestion quotidienne de l'outil de collecte mis en place en 2016 mais aussi de développer la proportion d'hébergeurs utilisant l'outil en ligne.

**421** DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS SUR LA TAXE DE SÉJOUR



L'équipe de Tourisme Côte des Légendes met tout en œuvre pour répondre à l'ensemble des besoins et attentes de sa clientèle et de ses partenaires et s'engage à :

- Offrir un accueil chaleureux
- Assurer un accueil personnalisé
- Garantir des informations claires, précises et actualisées
- Répondre dans les meilleurs délais
- Prendre en compte les avis et suggestions



## La fabrique d'Imaginaire

Après un lancement en octobre 2018, la Fabrique d'Imaginaire s'est déployée sur le territoire communautaire tout au long de l'année 2019. Une importance particulière a été apportée à irriguer toutes les communes de la Côte des Légendes et à animer le territoire à travers les **P'tites Fabriques** (saison 1 et 2) et aux **Ribin' de l'Imaginaire** (saison 1).

Par ailleurs, un appel à candidature a été lancé en août 2019 pour le recrutement du prestataire pour l'organisation du troisième et dernier volet de la Fabrique d'Imaginaire : **La Gran' Fabrique**.



### LES P'TITES FABRIQUES

Bilan de la saison 1 :

8 représentations dans des lieux insolites sur 6 communes du territoire, 17 interventions de professionnels (dont 9 comédiens), 363 spectateurs (dont 43 enfants), 980€ de recettes (5 spectacles au tarif de 5€)

Déploiement de la saison 2 :

Une nouvelle programmation a été présentée en septembre 2019 lors de la Fête de l'Économie Locale. Cette seconde saison propose des prestations artistiques en lien avec l'imaginaire dans des lieux insolites et ciblées sur la basse saison (octobre-printemps).



### LES RIBIN' DE L'IMAGINAIRE

Ce deuxième volet du projet, a débuté en juin 2019. Les Ribin' de l'Imaginaire est avant tout un projet artistique qui ancre des légendes sur le territoire au rythme de deux projets par an. L'objectif est de pouvoir parcourir le territoire à travers véritable chemin atypique. Les projets sont choisis grâce à un processus de sélection participatif rassemblant élus, artistes et professionnels du tourisme.

#### STATIO DU STUDIO COAT

à La Chapelle Notre-Dame  
à Kernouës

Coordonnées GPS : 48.590749, -4.351113



#### L'ŒUF DES NOUVEAUX VOISINS

à Pontusval

à Plouneour-Brignogan-Plages

Coordonnées GPS : 48.677100, -4.341141



En 2019 deux oeuvres se sont donc installées sur le territoire pour une durée de trois ans. L'apparition de ces deux oeuvres a créé des rencontres et soulevé des questions d'où la mise en place d'un questionnaire de satisfaction sur les sites concernés. Ainsi sur les 108 personnes rencontrées et 25 questionnaires complétés 50% des personnes apprécient ces oeuvres, 35% les adorent et 15% s'interrogent sur leur utilité.

## Les moyens de communication

### | DÉVELOPPEMENT DE LA PHOTOTHÈQUE ET VIDÉOTHÈQUE

TCDL a mandaté le photographe Emmanuel Berthier afin de réaliser une série de photographies illustrant les tons hivernaux de la côte des légendes. Pour cela le photographe a capturé des clichés montrant la beauté des journées grises et tempêtes d'hiver.

Cette prestation a permis de développer la communication sur les périodes hors-saison notamment grâce au site internet [www.cotedeslegendes-automne-hiver.com](http://www.cotedeslegendes-automne-hiver.com)



Une seconde vidéo de portraits s'est réalisée en été 2019. Cette vidéo poursuit la série « La côte des légendes vue par ... » qui veut ancrer l'humain dans la valorisation du territoire. Elle met en scène Aurélie Habasque-Tobie vitrailliste sur Guissény et a été réalisée par Ingrid Patteta.



Deux vidéos de prises de vues en drone ont été produites avec la collaboration de l'association « le voyage des Koumoul »



### | LES RÉSEAUX SOCIAUX



Facebook : **@TOURISME.COTEDESLEGENDES.NORDBRETAGNE**

2 722 «fans» / 74 messages privés / 2 à 3 posts par semaines



Instagram : **@COTEDESLEGENDES**

1 196 «abonnés»



Youtube : **@TOURISME CÔTE DES LÉGENDES - NORD BRETAGNE**

93 «abonnés» / 35 vidéos / 61 252 vues

# Le village de Meneham

L'Office de Tourisme assure depuis début 2014 le lien entre les acteurs du village et la communauté de communes. Cette mission spécifique comprend les aspects suivants : gestion des espaces muséographiques et de la maison de site suivi de l'occupation des ateliers (sélection annuelle des artisans sur dossier, état des lieux...) recensement et suivi des besoins en travaux/entretien des bâtiments, management de la personne dédiée à l'entretien du village.

## RÉNOVATION DE L'ESPACE D'ACCUEIL DE LA MAISON DE TERRITOIRE

Afin de mieux distinguer les espaces (accueil/boutique, valorisation du territoire, exposition temporaire) et d'augmenter le chiffre d'affaire de la boutique sur le site la Maison de Territoire située au nord-ouest du village a été réaménagée au mois de mars 2019. Elle peut désormais proposer une gamme variée et plus large de produits.



Les travaux ont également permis de dégager davantage l'espace exposition et de proposer d'un espace d'affichage adéquate. Ainsi, deux expositions se sont tenues durant l'année 2019.



### JANVIER > MAI

«Backstage, à la découverte des 7 communes de l'arrière pays de la Côte des Légendes»



### JUIN > NOVEMBRE

« Ca randonnée en Côte des Légendes»  
Quelle rando est faite pour vous

TDL coordonne l'ensemble des événements qui se déroulent sur le site. La procédure de demande d'autorisation à manifestation a été mise en place pour la première fois en 2019. Ainsi, le village a accueilli 6 événements durant l'année :

**LA FÊTE DU PAIN**  
17 - 18 - 19 MAI

**LA TRANSLÉONARDE**  
23 JUIN

**FESTIVAL BLOKUHAKA**  
5 ET 6 JUILLET

**PUCES DE MER**  
11 AOÛT

**JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**  
21-22 SEPTEMBRE

**NOËL À MENEHAM**  
14 AU 29 DECEMBRE

## VISTES ET ANIMATIONS À MENEHAM

Le site de Meneham a été animé pendant 94 jours en 2019 (73 en 2018 et 41 en 2017) donc 45 jours hors la période estivale (juillet/août). Parmi ces animations on trouve notamment les visites « à la découverte de Meneham », « by night », « les lundis ludiques », « les mardis découverte », « Meneham bien plus qu'un village » organisés par TCDL ou encore « mercredis zen » gérés par Pagan Glaz, « les jeudis animés » mis en scène par Ar vor Bagan, « les vendredi qui bougent » de Rêve de Mer mais aussi « les dimanches qui dansent » proposés par Avel Diez.

# LE PÔLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

**420 633**  
HABITANTS

**210 200**  
HECTARES

**103**  
COMMUNES

**7** INTER-COMMUNALITÉS

**18 425**  
ENTREPRISES

**600 KM**  
DE LINÉAIRE CÔTIER

**28 000**  
ÉTUDIANTS



## Les projets 2019

### | LE SCOT

Après l'approbation de sa révision en décembre 2018, le SCOT a fait l'objet d'une modification simplifiée pour le rendre compatible avec le volet littoral de la loi ELAN. De plus, en avril 2019, une nouvelle révision a été prescrite afin d'intégrer le territoire de Pleyben Châteaulin Porzay au scot du pays de

### | ACCESSIBILITÉ ET MOBILITÉ

Après la construction en 2018 d'un programme d'actions, en faveur d'une mobilité plus durable, début de sa mise en œuvre en 2019.



Ce dernier s'articule autour des 4 axes principaux définis l'année précédente :

| Visibilité de l'offre et coordination des acteurs

| Développement de solutions de mobilité innovantes

| Sensibilisation, mobilisation et éducation à la mobilité

| Intermodalité et aménagements.



## PARTENARIAT

## | TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :

Depuis 2017, une ingénierie mutualisée au service des EPCI pour l'élaboration des PCAET (plan climat air énergie territorial).



En 2019, Le Pays de Brest est lauréat de 3 appels à projets :

- *Contrat de transition écologique avec 3 orientations stratégiques : autonomie énergétique du territoire, mobilisation des acteurs, adaptation du territoire aux effets du changement climatique*
- *Mobilisation citoyenne en lien avec les PCAET de 6 EPCI du pays. Des actions seront menées par les EPCI à partir de 2020*
- *Planification énergétique : étude pour préciser le potentiel réel des énergies renouvelables sur le pays et les modalités d'actions*

## | ECONOMIE ET EMPLOI

Le cluster algues lancé en septembre 2018 au service de la structuration et du développement de la filière algues. Feuille de route établie en 2019. Carte interactive des acteurs de la filière mise en ligne, un site internet une lettre d'info et une vidéo de présentation. Filière forêt bois : initiée en 2019, avec :

### DIAGNOSTIC DE LA FILIÈRE RÉALISÉ :

800 entreprises, 2 700 emplois (60% emplois en secteur construction), une industrie leader du bois de la construction, un appareil de formation complet (3 lycées pro) 28 804 ha de forêt complété par un espace plus significatif en Centre Ouest Bretagne.

### CO-CONSTRUCTION AVEC LES MAILLONS DE LA FILIÈRE SUR ES 3 VOLETS :

implanter une culture bois sur le territoire, développer les usages du bois, renforcer les dynamiques collectives et les liens entre acteurs.

Via le pôle métropolitain, collaboration des EPCI du pays pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises sur le pays, avec le portail de promotion de l'immobilier d'entreprise -www.paysdebrest-immo-entreprises.fr, une vitrine de l'immobilier d'entreprises en pays de Brest avec des offres actualisées des EPCI et des agences spécialisées. En 2019 : flux de 500 annonces. En 2019, lancement de la refonte de cet outil numérique. Mais aussi grâce à l'application SIG sur le foncier économique : outil interne à disposition des services de développement économique des EPCI.

Il permet le travail sur la préservation du foncier et le renforcement des centralités. Il se compose de deux applications : la cartographie dédiée à la gestion du foncier économique puis celle dédiée la gestion des relations avec les entreprises.

## | AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Accompagnement des EPCI par Brest Métropole dans le déploiement du programme Bretagne Très Haut Débit.

Les missions réalisées en 2019 :

études d'opportunités de pose de fourreaux et accompagnement technique dans la pose, étude technique pour la constitution d'un réseau de collecte optique structurelle à l'échelle pays



accompagnement sur la gestion du réseau THD dans les ZAE, travail préparatoire pour l'intégration d'une partie du réseau fibre départemental cédé à 4 EPCI dont la CLCL



appui des EPCI dans les réponses aux sollicitations des entreprises en recherche de solutions d'accès au numérique

## | CONTRAT DE PARTENARIAT RÉGION – PAYS DE BREST – EUROPE

Ce contrat couvrant la période 2014-2020 a été révisé en 2017.

Une nouvelle dotation de 14 204 366 € de crédits régionaux a été allouée au pays de Brest pour la période 2017-2020.

Avec les reliquats de la 1ère enveloppe 2014-2016, la dotation globale s'élève à 21 013 834 €.

En 2019, 30 projets retenus pour un total de 5 791 926 €.



Communauté Lesneven  
Côte des Légendes  
**Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù**

Hôtel Communautaire  
12 bd, des Frères Lumière - 29860 LESNEVEN  
**02 98 21 11 77 / *contact@clcl.bzh***

*Retrouvez les dernières actualités des services sur*  
[www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh)  
[www.facebook.com/clcl.bzh](https://www.facebook.com/clcl.bzh)